

**Rapports de majorité et de minorité de la commission des arts et de la culture chargée d'examiner la motion du 21 mai 2024 de M<sup>mes</sup> et M. Omar Azzabi, Livia Zbinden, Olivia Bessat-Gardet, Matthias Erhardt, Yasmine Menétrey, Alain de Kalbermatten, Oriana Brücker, Uzma Khamis Vannini, Luc Zimmermann, Alia Meyer, Alain Miserez, Vincent Milliard, Ruzanna Tarverdyan, Amar Madani, Hanumsha Qerkini, Cathy Jacquier, Alpha Oumar Dramé, Charles-Antoine Kuszli et Melete Solomon-Kuflom: «Création d'une Maison du hip-hop en Ville de Genève».**

22 avril 2025

**A. Rapport de majorité de M<sup>me</sup> Joëlle Bertossa.**

Cette motion a été renvoyée à la commission des arts et de la culture lors de la séance du Conseil municipal du 21 mai 2024 et a été traitée, sous la présidence de M. Alpha Oumar Dramé, les 23 septembre, 2 décembre 2024 et les 20 et 27 janvier 2025. Les notes de séances ont été prises par M. Hugo Pichelin, que la rapporteuse remercie pour la qualité de son travail.

*PROJET DE MOTION*

*Exposé des motifs*

Le hip-hop est un mouvement culturel qui est né dans les années 1970 à New York au sein de quartiers afro-américains et latino-américains. Le chômage et les guerres de gang naissantes marquent des quartiers comme celui du Bronx. Ce mouvement a commencé avec des fêtes de quartier plus communément connues sous le nom de «block parties» mais aussi par les premières «battles de breakdance» (compétitions de danse hip-hop), et l'utilisation innovante de deux platines pour la diffusion et la création de musique avec DJ Kool Herc comme précurseur. Ce mouvement comporte aujourd'hui plusieurs disciplines reconnues, dont notamment le «Mcin» (art de scander des mots), le «B-boying» (art de danser), le «Djing» (art de diffuser de la musique), et le «Graffiti»<sup>1</sup> (art de peindre sur les murs). Ces différentes disciplines sont reconnues et appréciées autant par un public amateur que par des spécialistes.

---

<sup>1</sup> [https://www.collegemartinlutherking-liffre.ac-rennes.fr/sites/collegemartinlutherking-liffre.ac-rennes.fr/IMG/pdf/hip\\_hop-fiche.pdf](https://www.collegemartinlutherking-liffre.ac-rennes.fr/sites/collegemartinlutherking-liffre.ac-rennes.fr/IMG/pdf/hip_hop-fiche.pdf) (consulté le 21 mai 2024)

Le mouvement hip-hop arrive en Europe au début des années 1980, en commençant notamment par la Grande-Bretagne et la France. Très vite, le mouvement s’installe en Suisse et plus particulièrement en Suisse romande dès ses débuts<sup>1</sup>.

Genève peut compter à son actif, depuis maintenant plusieurs décennies et dans toutes les disciplines confondues, des centaines d’artistes qui, tant pionniers que contemporains, font vivre une culture riche qui n’a pas fini d’évoluer. Le nombre de soirées dédiées et animées par des DJ évoluant dans la culture hip-hop, d’événements de danse, de rap, de moments d’échanges sur la thématique rappelle quotidiennement l’existence de cette culture très présente à Genève<sup>2</sup>.

Le marché du hip-hop pèserait d’ailleurs près de 234 millions de francs en Suisse<sup>3</sup>, il a même fait éclore des artistes locaux anglophones dont la musique s’expatrie et accroît un peu plus le rayonnement de Genève<sup>4</sup> en la matière. A ce jour, les spécialistes n’hésitent pas à affirmer que le rap est le style musical le plus écouté au monde<sup>5</sup>, malgré cela, il reste le style le moins représenté dans les salles de concert genevoises.

Si le hip-hop est bien présent et implanté à Genève, il n’en est pas de même pour les espaces lui étant dédiés. A ce jour, il n’existe quasiment aucun espace entièrement consacré au hip-hop. Mis à part de rares lieux comme «the Spot» notamment,<sup>6</sup> on peut constater un manque criant de murs et d’espaces entièrement dédiés à cette culture. Non seulement pour témoigner de l’histoire de cette dernière, mais également pour permettre aux artistes locaux de se produire, d’avoir à disposition du matériel de qualité, ainsi qu’un pôle de formation permettant aux aspirant.e.s de se former professionnellement aux différentes disciplines.

La Ville de Genève et le département de la culture et de la transition numérique ont commencé à considérer l’importance d’une telle culture, en décidant notamment en 2022 d’octroyer «la première Convention de subventionnement dans le domaine des Musiques actuelles au rappeur et producteur genevois Varnish La Piscine et sa structure La Piscina, pour la période 2022-2025<sup>7</sup>».

---

<sup>1</sup> <https://www.rts.ch/info/culture/musiques/13243683-lhistoire-du-hiphop-en-suisse-romande-rap-graffitis-et-squats.html> (consulté le 21 mai 2024)

<sup>2</sup> <https://www.rts.ch/info/culture/musiques/13243683-lhistoire-du-hiphop-en-suisse-romande-rap-graffitis-et-squats.html> (consulté le 21 mai 2024)

<sup>3</sup> <https://www.rtn.ch/rtn/Actualite/Culture/La-musique-a-pese-234-millions-de-francs-en-2023-en-Suisse.html#> (consulté le 21 mai 2024)

<sup>4</sup> <https://www.tdg.ch/le-meilleur-du-rap-anglophone-fleurit-aussi-a-geneve-280987431047> (consulté le 21 mai 2024)

<sup>5</sup> <https://jack.canalplus.com/articles/lire/hip-hop-desormais-genre-musical-plus-ecoute-aux-etats-unis> (consulté le 21 mai 2024)

<sup>6</sup> <https://thespotgeneva.com/> (consulté le 21 mai 2024)

<sup>7</sup> <https://www.geneve.ch/document/conventionlapiscina-2025villegeneve/> (consulté le 21 mai 2024)

<https://www.geneve.ch/document/octroiconventionmusiques-actuelles-ville-geneve> (consulté le 21 mai 2024)

Le budget de la Ville de Genève consacré de près ou de loin au hip-hop est composé des subventions suivantes au budget 2024<sup>1</sup>:

- Festival Groove’N’Move qui a reçu le Prix suisse des arts de la scène en 2021<sup>2</sup>: 260 000 francs;
- Salle pluridisciplinaire Ecoquartier Jonction - Le Groove: 50 000 francs;
- Convention de subventionnement destinée à Varnish La Piscine et sa structure La Piscina, pour la période 2022-2025: 320 000 francs pour les quatre ans, soit une subvention annuelle de 80 000 francs.

D’autres initiatives ont été entreprises par la Ville en faveur du hip-hop, mais elles restent largement insuffisantes. Comparé à d’autres styles culturels, et dans l’absolu, le hip-hop reste encore trop marginalisé à Genève. Il subsiste une inadéquation criante entre le foisonnement culturel genevois en lien avec le hip-hop et le peu de structures pour soutenir une telle culture.

En juin 2023, un article de la *Tribune de Genève*<sup>3</sup> donnait la parole aux acteurs et actrices du milieu qui réclamaient un lieu dédié au hip-hop à Genève qui pourrait réunir rap, danse et graffiti, malgré le fait que la Ville déclarait que ce n’était pas une priorité pour le moment.

La Ville doit faire un effort en la matière, et proposer, à l’image de centres tels que la Place à Paris<sup>4</sup>, la Maison du hip-hop<sup>5</sup> ou le Flow à Lille<sup>6</sup>, un centre culturel dédié à la création, à la diffusion de cette culture, ainsi qu’à la formation des différentes disciplines du hip-hop. Pour ce faire, la Ville pourrait par exemple mettre à la disposition des acteurs et actrices genevois de cette culture des locaux rassemblés sous un même toit, à l’image des espaces de quartier de la Ville de Genève. Des espaces qui seraient destinés aux acteurs et actrices du hip-hop pour des expositions, des spectacles, ou de la formation avec du matériel dédié aux différentes pratiques du hip-hop.

Considérant:

- le succès et l’essor du mouvement hip-hop depuis les années 1980 devenant la musique la plus écoutée de Suisse et du monde;
- les succès des artistes suisses et plus particulièrement genevois, hommes comme femmes, faisant de la Ville de Genève un haut lieu et une référence de la culture hip-hop en Suisse, contribuant au rayonnement international de Genève en la matière;

---

<sup>1</sup> <https://www.geneve.ch/document/budget-2024-geneve> (consulté le 21 mai 2024)

<sup>2</sup> <https://www.schweizerkulturpreise.ch/awards/fr/home/darstellende-kuenste/dk-archiv/dk-2021/festivals-hiphop.html> (consulté le 21 mai 2024)

<sup>3</sup> <https://www.tdg.ch/manque-t-il-un-lieu-dedie-au-hip-hop-a-geneve-788264535986> (consulté le 21 mai 2024)

<sup>4</sup> A propos – La Place Paris ([laplace-paris.com](http://laplace-paris.com)) (consulté le 21 mai 2024)

<sup>5</sup> <https://www.maisonduhiphop.com/> (consulté le 21 mai 2024)

<sup>6</sup> LE FLOW | Flow - Lille - Centre eurorégional des cultures urbaines

- le manque criant de lieux pérennes réunissant sous un même toit des locaux pour faire vivre la culture hip-hop à travers ses différentes disciplines, ainsi que la diffusion d’une telle culture<sup>1</sup>;
- le potentiel d’un tel lieu en termes de création, de formation, de centralisation, de visibilité, d’accessibilité, pour les personnes souhaitant faire vivre cette culture, s’y former, ou en témoigner à l’image d’un incubateur de culture;
- la dispersion des rares lieux dédiés au mouvement hip-hop et leur faible nombre en Ville de Genève;
- le manque de formations professionnelles en lien avec le hip-hop en dehors des CFC actuellement disponibles dans les métiers de la culture en général, voire les formations privées onéreuses, ainsi que l’éparpillement de ces dernières;
- la déconstruction des clichés des a priori sur le rap et ses représentants (infantilisation, réinsertion, pauvreté, violence, chômage, appauvrissement de la langue, etc.) qu’un tel centre pourrait représenter;
- l’appel du pied de spécialistes reconnus sur la scène nationale et internationale décrétant que «la vitalité de la scène hip-hop est telle aujourd’hui que l’émergence d’un projet plus ambitieux semble nécessaire<sup>2</sup>»;
- une valorisation récente de la scène hip-hop à Genève et en Suisse, dont l’économie reste cependant précaire et qui mériterait un soutien public accru afin d’accompagner les jeunes talents et leur professionnalisation;
- la réponse aux deux tendances actuelles<sup>3</sup> entre les initiatives indépendantes, libres de créer à leur guise et «la scène genevoise qui s’institutionnalise progressivement. Avec l’avantage dans ce cas de disposer d’un parc de salles richement équipées qu’il faut toutefois partager avec nombre d’autres chapelles artistiques<sup>4</sup>»;

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à développer un projet de maison du hip-hop, comprenant notamment une mise à disposition de locaux permettant aux intervenant.e.s et artistes en lien avec cette culture de pouvoir pratiquer leurs disciplines, de faire vivre le hip-hop genevois, suisse, voire international et témoigner de son histoire, de proposer des formations pour aider à la professionnalisation des personnes le souhaitant;
- à réfléchir à un pilotage de la municipalité genevoise en laissant une place prépondérante aux acteurs et actrices du hip-hop;
- à mener une étude portant sur la création d’une Maison du hip-hop à partir d’espaces existants;

---

<sup>1</sup> <https://www.tdg.ch/manque-t-il-un-lieu-dedie-au-hip-hop-a-geneve-788264535986> (consulté le 21 mai 2024)

<sup>2</sup> *Idem*

<sup>3</sup> <https://www.mansi.ch/1994lesarcophage> (consulté le 21 mai 2024)

<sup>4</sup> <https://www.tdg.ch/manque-t-il-un-lieu-dedie-au-hip-hop-a-geneve-788264535986> (consulté le 21 mai 2024)

- à s’inspirer du fonctionnement des espaces de quartier actuels de la Ville de Genève, dont le fonctionnement laisse une part importante d’initiative à ses occupant.e.s;
- à s’inspirer de lieux tels que La Place à Paris ou Le Flow à Lille pour imaginer un tel espace;
- à mener une consultation officielle du milieu professionnel et amateur du domaine reconnu sous forme d’«états généraux du hip-hop» ou de tables rondes, avec un rapport qui sera présenté à la commission des arts et de la culture (CARTS);
- à entamer des discussions avec le Département de la cohésion sociale de l’Etat de Genève, en particulier l’Office cantonal de la culture et du sport ainsi que l’Association des communes genevoises (ACG).

Autres références (liens consultés le 21 mai 2024):

1. [https://www.senscritique.com/liste/rap\\_de\\_geneve/1667063](https://www.senscritique.com/liste/rap_de_geneve/1667063)
2. <https://www.rts.ch/info/culture/musiques/13125412-danitsa-designee-meilleure-artiste-romande-aux-swiss-music-awards.html>

### Séance du 23 septembre 2024

*Audition de M<sup>mes</sup> et M. Livia Zbinden, Olivia Bessat-Gardet et Omar Azzabi, motionnaires*

M. Azzabi effectue une présentation générale de la motion et de la situation du hip-hop à Genève à l’aide d’un PowerPoint (en annexe). Il explique que l’idée de cette motion part d’un article de la *Tribune de Genève* intitulé: «Manque-t-il un lieu dédié au hip-hop à Genève?»<sup>1</sup>. Après lecture de celui-ci, les motionnaires ont rencontré les spécialistes du domaine et ont pris le pouls de la population. Il est évident pour eux qu’il manque à Genève un lieu qui réunisse l’ensemble des disciplines du hip-hop.

#### *Petit historique*

Le hip-hop est un mouvement culturel né à New York dans les années 1970, au sein de quartiers afro-américains et latino-américains, par le biais des *block parties*, qui étaient des compétitions de danse qui, par la suite, ont évolué pour inclure différents types de disciplines au sein du hip-hop. C’est dans ces fêtes que les premiers DJ sont aussi apparus.

---

<sup>1</sup> <https://www.tdg.ch/manque-t-il-un-lieu-dedie-au-hip-hop-a-geneve-788264535986> (consulté le 21 mai 2024)

Les disciplines généralement reconnues comme faisant partie du hip-hop sont le *MCing* (l'art de scander des mots), le *B-boying* (art de danser), le *DJing* (art de diffuser de la musique) et le graffiti (art de peindre sur les murs).

Genève a vu l'arrivée du hip-hop en Suisse, tout d'abord notamment dans les centres commerciaux et les Maisons de quartier (MQ). Le hip-hop genevois a fait éclore des artistes qui pèsent plusieurs millions de francs sur la scène internationale, comme, par exemple, les rappeurs Slimka (meilleur artiste romand aux Swiss Music Awards), Di-Meh, Makala, M.A.M et les danseurs Perla, Tatiana Desardouin et Pastora. Genève connaît un foisonnement d'artistes reconnus aux niveaux national et international.

A Genève, aucun lieu ne réunit de manière permanente la pratique et l'exposition de ces disciplines, alors qu'il existe une demande conséquente et un marché réel. Il est nécessaire d'accompagner les nombreux jeunes talents dans leur professionnalisation, comme c'est le cas dans d'autres domaines artistiques.

### *Objectifs*

L'objectif de la motion est de mettre en avant à la fois le passé, le présent et le futur du hip-hop genevois. De fait, le hip-hop n'est pas qu'une culture exclusive aux jeunes: c'était peut-être le cas dans les années 1980 à son émergence, mais actuellement elle touche tous les âges. Les motionnaires souhaitent casser ce préjugé et arrêter de concentrer exclusivement les efforts de la Ville dans ce domaine sur les MQ et la jeunesse. L'idée d'un tel centre est de pouvoir parler du passé et de l'héritage actuel du présent grâce à de la formation, de faire vivre la culture par la pratique des acteurs et ainsi d'assurer le futur de ces disciplines.

Pour y arriver, il faut réfléchir au-delà du pur divertissement et de la consommation passive de cette culture. Il faut se projeter dans la mise en place d'une professionnalisation du hip-hop, car les métiers qui en découlent sont autant d'opportunités pour les personnes intéressées. Il est nécessaire de se placer dans cette démarche prospective de construire la culture et pas seulement de la consommer. C'est notamment pour ça qu'ils considèrent qu'il faut dépasser la discussion autour des MQ, car il ne s'agit pas que d'un loisir marginal. Il peut devenir une véritable activité économique.

### *Le rôle des MQ*

Les MQ actuellement en place à la Ville ne sont pas outillées pour l'objectif de la motion qu'est l'accompagnement des différentes disciplines artistiques vers leur professionnalisation, et ce n'est pas leur rôle. Même s'il existe des compétences dans ces MQ pour un accompagnement autour du hip-hop, de manière

globale, elles n’octroient qu’un espace de loisir et ne disposent pas de toutes les compétences requises. Le rôle d’une MQ est de faire de l’animation socioculturelle, de mobiliser des groupes pour la réappropriation de leur propre vie. Elle peut se saisir d’une culture donnée pour l’aider dans cette mission de lien social, mais ce n’est pas son rôle de porter entièrement la diffusion de toute une culture. Ce serait par exemple inenvisageable de demander à une MQ de faire vivre la musique classique ou l’art contemporain.

### *Situation actuelle*

La Ville de Genève (VdG) soutient généralement des carrières individuelles ou des festivals hip-hop. Cela est très positif et doit continuer, mais les motionnaires aimeraient une approche globale de cette culture par la création d’un lieu de vitrine et d’accompagnement pérenne, équivalent par exemple du Musée d’art moderne et contemporain (MAMCO) pour l’art contemporain.

L’artiste Danitsa (meilleure artiste romande aux Swiss Music Awards, voix féminine principale du hip-hop suisse et une des premières reconnues au niveau international) soutient la motion et est prête à être entendue par la commission. Elle pourra expliquer la difficulté d’un jeune talent pour éclore dans le hip-hop en Suisse. Danitsa a ouvert la porte, mais il y a encore un grand travail à faire. La VdG a commencé d’entreprendre ce travail par le biais de sa subvention à un artiste tel que Varnish La Piscine (80 000 francs sur trois années consécutives).

Dans les comptes 2023 de la VdG, le soutien à la musique tourne autour de 23 millions de francs, mais, selon les motionnaires, la part qui est dédiée au hip-hop se résume à la subvention de Varnish La Piscine, à celle du festival Groove’N’Move à 160 000 francs et à celle de la salle disciplinaire de l’écoquartier du Groove à 50 000 francs par an. Le Groove accueille différents types d’art; pour le hip-hop, il reste cantonné à la danse (tout en n’y étant pas adapté, de l’aveu des breakers et breakers) et au rap. À côté de ça, il existe des lieux historiques à Genève qui ont aidé à l’éclosion du hip-hop mais qui aujourd’hui demanderaient qu’on y investisse plus de temps et de soutien financier (le Transforme Festival, le Meyrina Festival, l’Undertown à Meyrin et l’Usine en VdG). Ces lieux ne sont pas adaptés aux objectifs de la motion, car ils ne peuvent se concentrer uniquement sur les disciplines du hip-hop de manière pérenne. Enfin, la musique pèse aujourd’hui 234 millions de francs en Suisse en 2023, et à la tête des classements figure le hip-hop tant en Suisse qu’à travers le monde.

### *Exemples d'ailleurs*

La Maison du hip-hop pourrait ressembler à La Place<sup>1</sup> à Paris et le Flow<sup>2</sup> à Lille. Le lieu devrait posséder plusieurs espaces dédiés aux différents aspects du hip-hop, espaces qui pourraient être mutualisés ou non, comme il en existe déjà à Genève (les Espaces de quartier dans le département de la cohésion sociale et de la solidarité, où les gens peuvent venir pratiquer autant la danse que la cuisine). L'idée est d'avoir plusieurs espaces mutualisés qui permettent de pratiquer de manière adéquate la danse, l'enregistrement musical en studio, etc.

Le Flow à Lille est parti d'une volonté politique, et il serait intéressant d'auditionner ses instigateurs. Il y a évidemment un problème de place à Genève et il est inimaginable de construire un lieu de la taille du stade de La Praille, mais il n'empêche qu'il existe ce besoin d'espaces dédiés à Genève, comme c'était le cas dans ces autres villes. Ce n'est pas à la Ville de décider des personnes ou des éléments qui représentent la culture hip-hop, il faut continuer le travail de concertation avec les acteurs du milieu commencé avec la rédaction de cette motion, dans le but de discuter des projets qui pourraient faire sens.

### *Discussion*

Selon les motionnaires, il serait intéressant d'auditionner un panel de personnes pertinentes avec des backgrounds et activités variées pour représenter tous les aspects du hip-hop:

- Oumar Touré Franzen et Thibault Eigenmann, les deux personnes derrière l'article cité en préambule et qui ont travaillé ou travaillent encore pour Colors Records, le principal label de hip-hop à Genève qui est derrière tous les artistes cités précédemment ayant un succès international.
- Le journaliste José Tippenhauer, dit «Geos», qui est le journaliste hip-hop principal de la RTS (l'émission dédiée *Nayuno*) et est une référence en Suisse et à l'internationale.
- Danitsa, comme chanteuse.
- Comme danseuses, Pastora, qui est pionnière à Genève en ayant créé son école de danse depuis des années, et Tatiana Désardouin, qui est devenue professeure de danse à New York et a remporté des concours partout dans le monde.
- Wasulu Selecta (DJ), Eriah (rap), Vincz Lee (DJ qui rayonne actuellement et a été un précurseur), Tony PS ou Anthony Amoh (professionnel, militant et entrepreneur de l'underground), Alix Bad Liks (danse) et DJ Tasty.

---

<sup>1</sup> <https://laplace-paris.com> (consulté le 23 septembre 2024)

<sup>2</sup> <https://flow.lille.fr> (consulté le 23 septembre 2024)

- La Fondation genevoise pour l’animation socioculturelle (FASe), qui a de nombreuses compétences qui tournent autour de la musique et de l’accompagnement des jeunes, notamment dans la gestion des studios musicaux dont dispose la fondation. Par exemple, Victor Ramirez et Ulysse Sanchez, respectivement moniteur et animateur musique au centre de travail social hors murs (TSHM) Transit à Meyrin et organisateurs du Meyrina Festival.

### *Questions des commissaires*

Un commissaire demande si l’ancienne Comédie de Genève pourrait répondre à ce besoin, étant donné que c’est un lieu ouvert à tous les arts. Si ce n’est pas possible, il demande quel acteur existant de la scène genevoise pourrait porter ce projet.

M<sup>me</sup> Zbinden signale que l’ancienne Comédie est déjà attribuée. Il faut réfléchir en termes de nouveaux quartiers, comme celui de la gare des Eaux-Vives (même si tout y semble y être déjà attribué). Mais il y aura des nouveaux espaces créés qu’il vaut la peine d’investiguer. Elle ajoute que, au niveau du pilotage, les motionnaires estiment qu’il est d’abord important d’avoir une discussion entre la Ville et les acteurs du hip-hop pour replacer cette culture à une place qu’elle mérite. La question du pilotage d’un tel centre n’aurait lieu que dans un second temps.

M. Azzabi évoque, en sus de la Comédie, le Centre culturel à Vernier dédié à la danse. Mais les artistes et professionnels du hip-hop disent qu’il faut que la réflexion autour de la gouvernance vienne des artistes et qu’il faudrait créer de toute pièce une institution qui soit consacrée à l’ensemble des disciplines du hip-hop. Ce n’est par exemple pas envisageable d’ajouter un tel projet compréhensif de tous les aspects du hip-hop (notamment le *DJing* et le graffiti) aux deux lieux précités, que ce soit en termes de compétences, de matériel, de disponibilités ou de staff. Les motionnaires considèrent que créer un lieu entièrement dédié serait plus intéressant. En revanche, il sait que la décision sera vraisemblablement dans les mains du Conseil administratif et qu’elle ne viendra que sous la forme d’une suggestion de sa part dans un second temps, après – ils l’espèrent – une table ronde animée et alimentée par les artistes.

M<sup>me</sup> Bessat-Gardet précise que les motionnaires ne sont pas opposés au principe d’une mutualisation, mais qu’il faut penser de manière multidisciplinaire pour créer une cohésion entre tous les éléments de la culture en un même lieu.

Un commissaire ne comprend pas comment cette maison pourrait aider à régler les problèmes de manque de médiatisation et de communication. Il demande si le futur lieu aura des studios d’enregistrement et, le cas échéant, s’il s’agit de pratiques commerciales que la VdG ne peut pas cautionner en ouvrant son propre studio.

M<sup>me</sup> Zbinden prend l'exemple du MAMCO. Il s'agit d'un centre consacré à l'art contemporain: le public sait ce qu'il va y voir et ceci lutte contre son éparpillement. Avoir un centre centralise les informations, réunit les visages, les compétences et les disciplines. Donc les motionnaires sont convaincus que ça contribuera à visibiliser les artistes. Pour ce qui est du studio, l'idée est justement que la Ville mette à disposition du matériel dans des espaces pour permettre de faire vivre la culture. Elle ajoute qu'il serait intéressant d'interroger le Flow à Lille, qui est un bâtiment municipal, pour savoir comment il fonctionne. Il faudra bien sûr trouver des moyens de procéder dans un second temps, car la Ville n'est pas là pour faire de l'argent mais pour faire vivre cette culture.

M<sup>me</sup> Bessat-Gardet ajoute qu'à titre individuel, les artistes vont évidemment essayer de vendre. Mais à la base se pose la question de l'accès à des ressources et des espaces qui leur permettent de développer leur art et ensuite de développer des savoir-faire. La mise en œuvre de leur projet professionnel commercial ne se fait qu'après, et n'est pas forcément à imaginer dans le même lieu – même s'il serait envisageable de louer les espaces et le matériel, ce qui permettrait de réinjecter l'argent dans le centre. Une bonne comparaison est la résidence d'artistes à Château Rouge, qui est une salle gérée par Annemasse. Ces artistes vont ensuite vendre leur musique, mais ce n'est pas un problème.

M<sup>me</sup> Zbinden ajoute que les artistes qui, actuellement, veulent vendre leur musique peuvent utiliser des labels et des équipes existantes. Ce ne sont pas ces derniers qui auraient besoin d'une structure et d'un espace pour gagner un peu de sous, ce sont plutôt celles et ceux qui démarrent leur carrière.

Les motionnaires insistent sur le fait que les lieux pour la danse ou la pratique durable du graff ne sont de loin pas toujours ouverts ou faciles d'accès pour la jeunesse et les professionnels en VdG. Leurs contacts leur ont appris que les cours de danse, de rap et de *DJing* sont pleins, que les lieux manquent, que les horaires d'ouverture sont restreints et qu'il y a des listes d'attentes pleines, notamment pour les studios dans les MQ. Tout ça signifie qu'un nouveau lieu qui réunirait et serait adapté à la pratique de l'ensemble de ces disciplines trouverait inmanquablement son public.

Un commissaire demande si les motionnaires ont effectué d'autres comparaisons avec des lieux qui accueilleraient d'autres genres que le hip-hop.

Les motionnaires citent l'Usine pour le rock et l'Association pour l'encouragement de la musique improvisée (AMR) pour le jazz et soulignent ce paradoxe: le hip-hop produit la musique la plus écoutée et diffusée aujourd'hui au niveau international, et, pourtant, il n'y a pas de fédération autour de cette culture, parce qu'elle est peu reconnue.

Un commissaire demande s'il serait envisageable de travailler dans un partenariat privé-public.

M<sup>me</sup> Bessat-Gardet explique que les partenariats public-privé ne sont pas à exclure. Il faudra explorer toutes les options au moment du financement d'un tel lieu. Elle relève toutefois que, si partenariat il y a, ça ne doit pas être avec n'importe qui. Choisir tel ou tel opérateur induit en effet une politique par rapport à la culture hip-hop. Il faut réfléchir à un tel choix.

Le commissaire souligne que le hip-hop est basé sur une créativité contestataire, voire anarchiste, et demande si cela est compatible avec une institutionnalisation.

M<sup>me</sup> Bessat-Gardet répond que l'aspect contestataire est vrai pour considérablement d'autres sous-genres de musique contemporains: le rock avec le punk, par exemple. Le fait qu'il y ait des branches plus underground de la culture qui ne souhaiteraient pas s'associer à un mouvement plus institutionnel n'est qu'une réalité du terrain. Elle souligne cependant que les motionnaires ne s'arrêtent pas à ça. Ils souhaitent représenter le hip-hop dans sa globalité et mettre en place la possibilité de donner à de nombreuses personnes les clés donnant accès à la pratique et au développement de leurs compétences professionnelles. Ces compétences (production, création de son, etc.) n'ont d'ailleurs pas forcément à voir avec la matière créée ensuite. Pour celle-ci, elle la souhaite la plus diverse et développée possible, autant le commercial que le moins commercial.

M<sup>me</sup> Zbinden explique que les motionnaires souhaitent surtout la mise à disposition des espaces pour les différentes disciplines. Ils ne vont pas rentrer en matière sur qui est légitime ou pas pour en bénéficier. Peut-être que ce sont effectivement ces artistes underground qui auront besoin de ces espaces pour s'exprimer plutôt que des artistes ayant déjà une carrière lancée.

Une commissaire demande si les différents acteurs que les motionnaires ont rencontrés ont fait une proposition d'un lieu à Genève et s'il est envisageable de modifier un lieu déjà créé.

M<sup>me</sup> Zbinden explique qu'en s'entretenant avec les acteurs, les motionnaires ont réalisé que ceux-ci ne se rendent pas compte de leur pouvoir et de leur droit à faire vivre leur culture. Certaines personnes étaient presque surprises par le projet et cette volonté de revendiquer un lieu par une démarche citoyenne. Par conséquent, ils n'avaient pas de proposition de lieux. Les motionnaires pensent que c'est d'autant plus important que ce projet soit déposé, car cela va permettre aux acteurs de porter ce projet, avec bien sûr leur lot de critiques et de suggestions. De fait, ils n'ont pas encore discuté d'un lieu.

Les motionnaires ajoutent que la première nécessité est de mettre les acteurs (professionnels, spécialistes, autorités) autour d'une table pour discuter d'un projet fédérateur. Les questions par rapport au lieu ne viendront que par la suite. Une telle discussion entre les parties prenantes constitue l'une des invites de la motion. Elle fera émerger les besoins, sachant que les lieux dédiés au hip-hop qui

existent déjà dans ces autres villes prouvent que c'est tout à fait possible de faire entendre les divers acteurs.

Une commissaire comprend que chaque groupe d'artistes aimerait disposer d'une grande salle, et, tout en rappelant les conditions difficiles à Genève, demande si les motionnaires ont fait appel à des mécènes, qui pourraient offrir des usines désaffectées. Elle s'interroge ensuite sur la possibilité de salles comme le Palladium, qui est peu utilisée, Le Zoo et Uptown Geneva.

Les motionnaires répondent que toutes les propositions sont bonnes à prendre, toutefois la motion souhaiterait un lieu qui réunit l'ensemble des disciplines du hip-hop. Ils ne sont pas certains que ça existe à Genève, mais, s'il existe déjà un local à Genève qui se prêterait aux objectifs de la motion moyennant des aménagements réalistes, ils seraient heureux de le choisir.

Une commissaire demande ce que les 234 millions de francs par année en Suisse représentent par rapport à d'autres musiques, et quelle tranche de la population est touchée par cette musique, considérant que le côté commercial est important.

M<sup>me</sup> Bessat-Gardet répond qu'il y a effectivement des artistes qui se produisent et vendent des billets à prix d'or. Mais il faut aussi replacer ces données dans la nouvelle économie de la musique, avec les plateformes de streaming qui prêteraient les rémunérations des artistes. Pour la tranche de public concernée, il faut sortir des clichés comme quoi il ne s'agirait que de jeunes, qui plus est de quartiers difficiles, qui plus est des cas sociaux. C'est très loin d'être la réalité du hip-hop. D'autre part, on remarque que beaucoup d'artistes samplent des musiques de différents genres (classique, jazz, rock, etc.), ce qui crée des liens entre les différentes musiques. Aujourd'hui, le hip-hop est ouvert à tout le monde et il est possible de faire de belles découvertes même sans être initié, mais simplement parce qu'on aime la langue et sa musicalité.

La commissaire souhaite savoir quelles populations se rendent aux concerts de hip-hop.

Les motionnaires n'ont pas les chiffres des tranches d'âges se rendant aux concerts. Les clubs à Genève et en Suisse tournent avec beaucoup de programmation hip-hop et mix, ce qui donne une information forte sur la demande du public. Ce n'est pas toujours que du rap pur, mais ça y reste attaché de près ou de loin. En France, 40% des auditeurs écoutent du hip-hop en 2023.

#### *Vote sur les prochaines auditions*

Les auditions du conseiller administratif M. Sami Kanaan, et de MM. Oumar Touré Franzen et Thibault Eigenmann sont acceptées à l'unanimité.

## **Séance du 2 décembre 2024**

*Audition de M. Sami Kanaan, conseiller administratif en charge du département de la culture et de la transition numérique (DCTN), accompagné de M. Jakob Graf, conseiller culturel du DCTN*

M. Kanaan présente M. Graf, qui travaille comme conseiller culturel au Service culturel (SEC), où il est en charge des musiques actuelles. Il commence par expliquer que la motion est bienvenue et soulève une question essentielle dans l'intention de soutenir cette galaxie que représente le rap et, plus largement, le hip-hop. Il est certain qu'il faut s'en occuper, étant donné le nombre élevé de personnes qui pratiquent ou écoutent ces musiques, et ce, dans toutes les tranches de la population, avec autant des jeunes que des soixantaines à présent. Qui plus est, c'est plus qu'une musique; il s'agit d'une forme de culture urbaine qui couvre la musique, la danse, le graff, etc. Le département s'y intéresse depuis quelques années.

S'il est vrai que le hip-hop est proportionnellement moins représenté dans les finances de la Ville par rapport à d'autres domaines, le magistrat souhaite relever le fait que les chiffres cités dans la motion sont largement sous-estimés. La motion cite des instruments qui sont directement et essentiellement axés hip-hop, mais elle ne prend pas en compte les multiples projets, festivals et scènes qui programment du hip-hop (Antigel, Voix de Fête, etc.). Il reconnaît qu'il est difficile de catégoriser ces chiffres, parce que ce qui caractérise les scènes musicales actuelles est la mixité des formes et styles musicaux. La Ville peut et doit faire plus, mais elle fait concrètement déjà plus que ce que relève la motion.

Il remercie néanmoins les motionnaires d'avoir souligné que, parmi les récents nouveaux bénéficiaires de moyens de la Ville, le hip-hop est bien représenté avec, notamment les nouvelles conventions, comme celle pour Varnish La Piscine. C'est grâce aux moyens que le Conseil municipal a votés. Il profite de l'occasion pour dire que, dans une perspective plus transversale du côté de la danse et du Fonds municipal d'art contemporain (FMAC), ils ont demandé que soit mené un travail plus large sur la question des arts et cultures urbains. Il annonce que les commissaires recevront prochainement un rapport sur les dernières années du FMAC, et que le prochain crédit-cadre (une fois par législature) sera présenté en début d'année prochaine. Il a demandé aux nouveaux responsables du FMAC d'être présent de manière plus assumée pour les arts et cultures urbains.

M. Graf confirme que le SEC n'a pas des budgets par style musical. De plus, il est encore plus difficile de catégoriser avec les musiques actuelles, qui recoupent beaucoup d'autres styles musicaux que juste le rap. Enfin, le hip-hop est pluridisciplinaire et pas seulement musical, il est donc difficile d'avoir une idée précise de l'ensemble des montants alloués. Néanmoins, il partage le constat qu'entre le rayonnement de la scène genevoise, avec de nombreux artistes (danse et musique)

qui ont du succès à l'international, et le fait que cette scène est peu structurée, avec notamment peu de lignes nominales dédiées dans le budget, mettre en place un projet tel que celui de la motion est pertinent. Ces dernières années, ils considèrent tout de même avoir correctement soutenu les musiques hip-hop dans leurs soutiens aux projets, ce qu'ils ne faisaient pas historiquement.

En effet, le hip-hop est un domaine ambigu, avec d'une part des fondateurs qui ont passé 60 ans et des albums bien représentés dans les meilleures ventes commerciales, et d'autre part des aspects que l'on considère être de l'ordre du socioculturel et de la responsabilité des MQ. Il est difficile d'analyser avec précision cet historique pour savoir si c'est un manque de politique dédiée ou un manque d'organisation du milieu, mais il existe un angle mort dans les subventions jusqu'en 2019-2020. A ce moment-là, les artistes genevois étaient déjà en couverture et dans les titres de journaux français sans qu'ils soient soutenus par des subventions, car on considérait que ça relevait du secteur de la jeunesse. Mais depuis 2020, ils reçoivent beaucoup plus de demandes et ils mettent en place des conventions. Le Covid a vu des améliorations sur la manière de présenter des projets et d'informer les acteurs artistiques sur les soutiens ponctuels.

Au niveau des soutiens ponctuels, le SEC considère que le hip-hop est suffisamment bien représenté. Ce n'est en revanche plus le cas dès que l'on va au-delà du projet pour arriver au niveau des institutions. Il reste là quelque chose à rattraper et la motion en fait le constat. Le SEC est particulièrement attentif à ce qu'une telle institution maintienne l'équilibre entre quelque chose qui est financièrement viable et qui reste en même temps très ancré dans le milieu, et notamment dans la politique de la jeunesse (les MQ, le skate-park, etc.). Il souligne que si nous avons des artistes qui jouissent d'un certain succès, c'est parce que ces espaces et ces publics existent. Il prend l'exemple de Balxert, qui est important pour les danseurs. L'institutionnalisation du milieu doit donc être menée avec soin.

M. Graf ajoute que la motion propose une consultation officielle du milieu, ce qui leur paraît par conséquent parfaitement adéquat pour être certain de ne pas mettre en place quelque chose qui ne serait pas organique. Une consultation bien menée pourrait être un point de départ pour fédérer le milieu et, sur la base de projets maintenant mieux financés, créer des dynamiques de groupes des acteurs et actrices pour œuvrer à cette institutionnalisation concertée. Ils sont donc ravis et prêts à mener cette consultation. Il faudrait la prévoir sur une certaine durée, que ce soit participatif et que ça marque le début d'un processus.

M. Kanaan trouve que la deuxième invite de la motion, qui demande que la Ville pilote l'opération, est claire. Toutefois, comme l'indique la dernière invite, il faudra directement mettre en participation les communes et le Canton, surtout dans le contexte de la nouvelle loi sur la culture. Il y a en effet beaucoup de réalités hip-hop à Vernier ou Lancy, par exemple. Le fait qu'il s'agisse d'une maison

unique regroupant les différents arts ou non serait à réfléchir. Il révèle qu'il y a une piste au PAV pour une maison dédiée aux arts chorégraphiques au sens large. Son volume serait assez important, mais cette piste est encore vague. Le fait de fédérer l'ensemble des acteurs serait quoi qu'il en soit important.

M. Graf ajoute qu'il y a une nouvelle initiative aux Pâquis, menée par une association qui s'appelle Liaisons urbaines – qui avait notamment organisé le Geneva Summer Break – pour un espace mutualisé pour la danse et sa pratique libre. Si, à terme, il pouvait y avoir une maison de la danse aussi ouverte aux danses urbaines et au break, il s'agirait d'une des initiatives pour laquelle ils ont de l'espoir. Il mentionne Bryan Somé, qui travaille à Liaisons urbaines.

M. Kanaan insiste sur le fait qu'un des défis serait de fédérer la scène tout en la laissant conserver sa diversité qui fait sa richesse et son autonomie. Il faut trouver cet équilibre dans le temps et l'espace. Le département et le SEC seraient par conséquent prêts à présenter à la commission, le jour venu, les pistes qu'ils auraient envisagées en consultation avec le milieu.

### *Questions des commissaires*

Une commissaire demande si les labels qui accueillent les artistes à succès sont suisses.

M. Graf répond que les statistiques les plus connues sont celles en France, où il y a beaucoup de hip-hop. Il cite Stress, un artiste romand qui a presque plus de succès en Suisse alémanique. Mais, malgré le fait qu'il soit très établi, il n'a pas profité de politique de subventionnement. Ils espèrent que d'autres artistes genevois suivront après Varnish La Piscine pour obtenir des subventions. Il évoque une photo où Pharrell Williams est vu au Paris Fashion Week avec le vinyle de Varnish La Piscine. Celui-ci a aussi signé chez Ed Banger et on attend patiemment son deuxième EP. Souvent, ils conventionnent des artistes pour qu'ils puissent travailler dans de meilleures conditions. Il y a très peu d'artistes sur lesquels ils pensent qu'ils sont en train d'investir et que, peut-être dans cinq ans, si tout va bien, ils pourraient éventuellement raccrocher avec une industrie en peau de chagrin, dans laquelle il y aurait encore beaucoup d'argent mais qui concernerait de moins en moins d'artistes. Ce n'est pas le cas du rap, comme le prouve Varnish La Piscine. Il y a ce potentiel certain – même si, bien sûr, il faut rester réaliste, car la réalité de ces artistes reste précaire et fragile.

M. Kanaan souligne que le Canton envisage de créer une ligne en 2025 pour soutenir des labels locaux. L'industrie créative représente des chaînes de travail importantes, et il est toujours préférable d'avoir aussi nos propres labels plutôt qu'uniquement des grands groupes étrangers. En effet, les labels locaux entretiennent la chaîne de valeurs et augmentent la chance de repérer des artistes locaux.

M. Graf évoque l'artiste Danitsa, qui est citée dans la motion pour avoir gagné les Swiss Music Awards 2022 (le prix donné par l'industrie suisse). Ils ont récemment reçu à la Villa La Grange le rappeur genevois Slimka, qui a gagné le prix en 2024. Il était venu avec son producteur Thibault Eigenmann, que la commission auditionnera juste après.

Un commissaire demande, d'après l'expérience de la Ville qui a déjà accompagné certains artistes hip-hop ayant rencontré le succès, quel est le besoin identifié pour cet accompagnement depuis les MQ jusqu'à une professionnalisation.

M. Kanaan pense qu'il est important de soutenir toute la chaîne, depuis la création jusqu'à la diffusion et la promotion et la continuité. Historiquement, le domaine des musiques actuelles est un domaine moins structuré que, par exemple, le théâtre, puisque ce ne sont pas des compagnies ou des projets. En revanche, l'évolution du débat politique a montré cette importance, car on ne parle plus seulement du concert mais aussi du temps de création. On comprend la création dans une acception plus large et même au niveau fédéral, sa définition a évolué. C'est notamment de là que viennent les conventions, dont le but est d'accompagner dans la durée. Il fait un parallèle avec le théâtre, où, dans l'ordre, ils soutiennent d'abord des projets ponctuels purs (des artistes émergents), puis signent la convention d'une compagnie sur plusieurs années et ensuite potentiellement financent des institutions.

Ce n'est bien sûr pas exactement la même chose pour le hip-hop, mais il faut quoi qu'il en soit rendre la chaîne cohérente. Il faut des lieux. Il souhaite toujours soutenir ce qu'il appelle des caves à musique, soit des bistrotts qui programment en sous-sol, qui permettent de se constituer un public. En revanche, ces bistrotts ont besoin d'un soutien, car ce n'est pas forcément rentable de faire de telles programmations à 40 personnes dans le public. La première chose qu'un artiste doit faire est de se constituer un public, ce que la Ville doit accompagner. Ensuite, il y a l'importance de soutenir les labels, comme s'apprête peut-être à faire le Canton. Ensuite arrivent la promotion et les prix. Ils essaient de soutenir l'écosystème dans son ensemble et d'aider les artistes dans leur administration, notamment avec des nouvelles structures comme Meriweza ou Visarte.

Le commissaire demande comment les modèles de maison du hip-hop à Paris et à Lille et leurs politiques publiques peuvent se comparer avec Genève, et si des collaborations sont envisageables.

M. Kanaan répond qu'il faut les analyser de près et créer un modèle adapté pour Genève. Il est pertinent de s'intéresser à ce que font les autres. Il cite aussi l'Angleterre.

Un commissaire revient sur le fait qu'avant le Covid, il n'y avait pas tellement de demande du milieu pour des soutiens ou une institutionnalisation, parce

que c'est un milieu qui brille par son indépendance et son côté hors institution. De fait, si la Ville propose une institution, il faut conserver une approche assez libertaire pour ne pas porter préjudice à la créativité du milieu. Il demande si les auditionnés ont réfléchi à comment l'arrivée de la Ville dans l'équation de ce milieu indépendant pourrait se faire, et quelles sont concrètement les demandes du milieu depuis l'après-Covid.

M. Graf répond que, historiquement, à Genève, les institutions ont poussé avec des initiatives privées associatives. Il cite la Cave 12, l'AMR, l'Usine. Il y a des contre-exemples où la Ville construit certains équipements et les attribue en partie ou entièrement via des appels d'offres, comme Le Groove. Ce dernier est d'ailleurs cogéré par le Service de la jeunesse (SEJ) et a pour mission de rapprocher à nouveau le socioculturel et la culture. Aujourd'hui, si on crée de toutes pièces quelque chose de l'envergure de la Maison du hip-hop à Paris, il y a peu de chance que ce soit un acteur historique issu du terreau qui remporte un tel appel d'offres. Le SEC pense qu'il faut accompagner les initiatives existantes et la motion le permet largement. Parmi les initiatives existantes, il cite Groove'N'Move (ligne nominale) et la convention La Piscina, la structure qui accompagne Varnish La Piscine, qui est largement géré par Oumar Touré Franzen, que la commission va auditionner juste ensuite.

Dans les manifestations ponctuelles, il y a plusieurs organisateurs commerciaux privés qui louent l'Alhambra, il y a les *rap sessions* itinérantes du Spot (à l'eMa, l'Usine, etc.), qui sont des coproductions avec des festivals existants mais qui sont créées par les gens du Spot. Elles sont souvent accompagnées d'interviews et d'initiatives qui essaient de raccrocher ces concerts aux artistes locaux. Il cite les festivals Soultitude, Transforme et Shap Shap. Ensuite, il y a les créations avec pas mal d'albums et de résidences soutenues par la Ville. Il évoque le rappeur Mairo, qu'ils ont soutenu et continuent de soutenir et qui va peut-être être à l'affiche d'Antigel. C'est un artiste qui affiche 150 000 écoutes mensuelles sur Spotify, ce qui est impressionnant. Il cite Danitsa, Rico TK, Evita Koné. Ils ont soutenu Colors Records ces dernières années (Slimka, Dæjmiy, Makala). Ils continuent aussi de soutenir Couleur sonore avec Di-Meh et Gaspard Sommer.

Une commissaire s'interroge sur la provenance des chiffres de la phrase de la motion qui dit que «le marché du hip-hop pèserait d'ailleurs près de 234 millions de francs en Suisse». Le site mis en référence (rtn.ch) semble être un petit émetteur de La Chaux-de-Fonds et il mentionne que ce serait essentiellement le streaming par le biais de Spotify, etc. Elle demande s'il y a des statistiques sur Spotify et si les chiffres sont fiables.

M. Kanaan confirme que Spotify a des statistiques. Ils ne connaissent pas l'étude en particulier ni le chiffre qu'elle avance. Néanmoins, ils savent qu'au niveau planétaire, le hip-hop rapporte de l'argent. C'est une industrie musicale

massive avec des stars mondiales. Mais comme tous ces secteurs, c'est très pyramidal, avec quelques stars qui gagnent beaucoup d'argent et un grand nombre de gens très talentueux mais qui n'arrivent pas à la même notoriété. Les stars suisses commencent à gagner un peu leur vie, mais très peu. En général, dans les musiques actuelles, c'est difficile de gagner sa vie en Suisse, même si ça s'améliore. Il rappelle que l'industrie du disque s'est écroulée, alors que c'était là qu'un artiste faisait son argent (et avec les concerts, même si eux aussi étaient sous-payés pendant longtemps). Les plateformes de streaming qui ont remplacé les disques paient à hauteur microscopique. Spotify tient des statistiques puisqu'il doit rémunérer les artistes aux nombres d'écoutes.

La commissaire demande en quoi le fait que ça ramène autant d'argent serait une qualité.

M. Kanaan répond que l'argumentaire est à voir avec les motionnaires. Toutefois, il considère que, de manière générale, faire de la musique fait plus sens que l'industrie vestimentaire bon marché, parce que la musique amène du sens. Cela étant, chacun préfère son style de musique. Il dit que ça rappelle les chiffres de l'économie créative et culturelle, qui a plusieurs vertus, notamment le fait d'employer principalement des personnes d'ici et d'entretenir un écosystème avec beaucoup de jeunes. Dans un monde où les emplois pour les jeunes se compliquent et se raréfient, ça permet de garder nos jeunes à Genève pour éviter qu'ils aillent à Londres, à Berlin ou ailleurs. C'est un domaine auquel les jeunes croient. Il est d'accord que l'argent n'est pas une preuve en soi. Mais, à partir d'un certain niveau, ces artistes ont une chance de générer un revenu (moment à partir duquel la Ville ne subventionne plus). La Ville crée ou soutient le terreau de base pour que des gens qui en émergent puissent en vivre, même partiellement.

M. Graf regarde les chiffres cités par la motion. Il s'agit de chiffres de l'IFPI, soit la faitière des producteurs d'albums (l'association de branche des labels de musique en Suisse). Il n'y a pas de raison que ces chiffres ne soient pas fiables. Anciennement, ça aurait été le volume de la vente d'albums, qui est aujourd'hui en petite partie physique mais en grande partie numérique. Sur ces chiffres, on ne sait pas qui touche combien. Il faut cependant bien comprendre que le gros de ce montant-là, soit la musique qui est payée et consommée en Suisse, n'est pas forcément l'œuvre d'artistes suisses. Pour le rap, il y aura en premier lieu les stars américaines puis le rap français.

Une commissaire rebondit sur l'aspect socio-éducatif du rap et le lien aux MQ. Il y a une différence entre les MQ qui utilisent le hip-hop comme outil pour attirer les jeunes et les faire travailler sur d'autres points que le hip-hop lui-même et la culture qui fait travailler les jeunes sur rien d'autre que la culture. C'est normal que les MQ fassent ça et il faut les amener à explorer la palette culturelle qui existe à Genève pour accrocher les jeunes. Le Groove est un beau projet pour ça,

car ils ont les deux approches. En tant qu'artiste, il y a mille façons de gagner sa vie avec son art: les concerts, les disques, et tous les projets annexes en tant que consultant ou enseignant. Investir dans ces jeunes et cette culture correspond à développer un réseau de travail, des palettes de métiers possibles pour nos artistes pour pouvoir trouver des contrats pour les faire vivre quand la carrière musicale concrète faite de concerts et de créations est moins présente. Développer ces concepts-là entretient un vivier de métiers pour allonger les carrières des artistes qu'on soutient à leurs débuts. Et comme dans tous les métiers de l'art, plus on développe tôt ces différentes compétences métiers, plus les carrières sont longues. La commissaire cite l'Urban Move Academy (UMA) à Vernier, qui est une maison urbaine de danse. Les auditionnés parlaient également d'une potentielle école des arts chorégraphiques au PAV. Elle demande s'il faudrait regrouper tous les aspects du hip-hop en une seule maison, ou bien s'il faudrait plutôt soutenir plusieurs institutions si d'autres communes sont intéressées à créer des plus petites structures de hip-hop pour un domaine, peut-être pour toucher un maximum de publics.

M. Kanaan répond que ça doit être analysé de manière concertée. Il ne pense pas que nous soyons obligés de centraliser complètement, parce que le hip-hop est notamment ancré dans une réalité urbaine et le but est effectivement de ne pas cantonner ses acteurs aux lieux socioculturels. Le skate-park est par exemple historiquement géré par le SEJ et pas par le Service des sports. Il y a une forme de manque de reconnaissance, comme si ce n'était pas un sport. C'est la même chose historiquement avec les graffs et les tags, car il sentait à une époque que le FMAC voulait laisser leur gestion au SEJ. Il ne faut pas cantonner le hip-hop à la question socioculturelle. Le Groove, par exemple, est cogéré par le SEC et le SEJ.

Il revient sur les remarques de la commissaire. Elles sont justes, mais il signale que l'écosystème a beaucoup changé. A une époque, devenir professeur était assez facile, mais aujourd'hui il y a une telle exigence de diplômés que ça devient plus compliqué. Les filières de formation ont elles aussi évolué dans tous les arts (Haute école de musique, Haute école d'art et de design, Manufacture, etc.). Les personnes qui sortent maintenant de formation sont mieux préparées pour faire des demandes de subventions. En revanche, les formations ne préparent pas encore suffisamment à d'autres aspects métiers d'après lui. Les filières de formation sont gérées par le Canton et la Confédération. Il estime que les deux devraient travailler davantage sur le profil métier des personnes qui sortent des filières. Pour en revenir à la motion, il faut quoi qu'il en soit un lieu de référence, mais ça n'exclut pas de plus petits lieux ailleurs (il prend l'exemple du domaine du théâtre, avec la Nouvelle Comédie et le Théâtre de Carouge mais aussi de nombreuses autres plus petites scènes).

Un commissaire signale que les motionnaires ont beaucoup insisté sur le fait qu'il fallait intégrer l'ensemble des différentes disciplines du hip-hop, et notamment

le graff et le *DJing*, qui ne sont pas très soutenus par la Ville. Il pense que c'est pour ça qu'il ne faut peut-être pas tout centraliser mais qu'il faut faire un lien très clair dans l'institutionnalisation de cette culture dans son ensemble. Si la Ville parvient à fédérer tous les acteurs du milieu, elle pourra venir en aide à ces trois «parents pauvres» du hip-hop à Genève.

M. Kanaan acquiesce. Ils essaient de suivre tout ce qui se fait. A titre d'exemple, ils avaient créé cette ligne pour la création radiophonique et les podcasts et ils ont ouvert le jeu pour le numérique. Pour ce qui est du soutien de la chaîne métier, le budget 2025 possède une nouvelle ligne pour la structuration des entités numériques, dans le but d'aider les artistes à s'organiser d'un point de vue métier et professionnel.

Enfin, il y a effectivement beaucoup de domaines qui peuvent créer des emplois pour des artistes. Il donne l'exemple de l'annexe des HUG pour les soins longue durée à Loëx, où il se trouvait récemment. Les artistes ont été sollicités avec les résidents. Nous savons aujourd'hui que les artistes peuvent être utiles pour la santé des malades. C'est pour cette raison qu'il a inscrit au budget 2025 la ligne «Art et santé».

*Audition de MM. Thibault Eigenmann, cofondateur de The Spot et de la maison de production Colors Records, Oumar Touré Franzen, cofondateur de The Spot et manager de Varnish La Piscine*

M. Eigenmann explique qu'ils viennent pour parler de la motion et de l'intérêt de créer une Maison du hip-hop. Ils sont particulièrement intéressés par ce projet parce que leur rôle est l'accompagnement et le développement des artistes par le prisme de la musique. Ils ont chacun un historique dans ce domaine: les deux sont actifs dans le milieu hip-hop depuis 1997 avant de travailler ensemble avec le label Colors Records. Ils ont tout de suite mesuré à quel point il est important de soutenir les artistes. Ils ont dès le début cru en leur culture qui a effectivement fait un boom dans les années 2000. Elle est un peu plus stabilisée aujourd'hui mais reste très forte et présente. Ils sont donc spécialistes dans le soutien et la défense des projets musicaux des artistes du hip-hop et ont une vision pour cette potentielle Maison du hip-hop et sont prêts à en parler ce soir.

M. Touré Franzen explique que Colors Records<sup>1</sup> a été fondé en 2009 avec une volonté de structuration autour des artistes qui travaillaient avec M. Eigenmann. Il y a eu une première puis une seconde vague d'artistes, et c'est cette seconde qui a pu obtenir une reconnaissance internationale. Il cite: Makala, Slimka, Di-Meh, Daejmiy et Mairo. Ces artistes ont placé Genève dans le paysage du rap franco-

---

<sup>1</sup> <https://www.letemps.ch/culture/musiques/colors-label-repeint-rap-suisse?srsltid=AfmBOorG5tO4uQLLIHpuaCGh4M8P3O8GY6P0VOfPrIB3SkdpB38NfrU>. (consulté le 2 décembre 2024)

phone. C'était sans précédent et ça s'est fait via les structures de suivi en place à l'époque, c'est-à-dire principalement les MQ et une structure qui a eu la vision de l'importance de se professionnaliser: Colors Records.

M. Eigenmann explique qu'auparavant, il était difficile d'enregistrer ailleurs que dans les MQ, parce que les studios d'enregistrement étaient beaucoup trop chers. Les groupes qui répétaient leur musique dans les MQ ont par conséquent acheté du matériel pour s'enregistrer, mais, même ainsi, c'était très difficile sans ingénieur du son formé. Souvent, un animateur musicien prenait un peu ce rôle, mais il n'était pas formé et dévoué à cette tâche. Ils ont par conséquent créé Colors Records dans le but d'amener du professionnalisme dans leur culture.

Ils ont toujours cru en les artistes genevois. Il a la chance de les côtoyer depuis ses 16 ans et il a toujours souhaité leur offrir un cadre pour travailler avec de l'ambition. En effet, il ne souhaitait pas simplement qu'un artiste puisse enregistrer un disque et, peut-être avec un peu de chance, faire un concert local. Il n'y avait pas d'ambition à pousser l'artiste à atteindre un rayonnement plus grand, national voire international. Avec son associé M. Théo Lacroix, ingénieur du son professionnel qui gère la réalisation en studio, ils ont voulu créer une matière pour permettre aux artistes de se faire connaître en dehors de Genève.

C'est exactement ce qui s'est passé quand, avec M. Touré Franzen, ils ont pu monter la branche live de Colors Records à la suite de la demande qui a commencé à émerger du fait du succès de leurs artistes. Leur stratégie était notamment de se faire connaître à Paris. Ils y ont monté une tournée de plus de 60 dates pour trois artistes (Di-Meh, Slimka, Makala) qui se sont unis: c'était l'XTRM Tour. La plupart de ces artistes rappaient sur des productions de Pink Flamingo / Varnish La Piscine, qui est l'artiste dont M. Touré Franzen est le manager. Aujourd'hui, les enjeux évoluent et prouvent l'intérêt d'avoir une Maison du hip-hop.

M. Touré Franzen explique qu'il n'y avait pas de précédent. A chaque étape, ils ont fait face à des situations qui les ont obligés à aller chercher des appuis légaux, à apprendre à se structurer correctement, etc. Les artistes dans d'autres domaines savaient peut-être déjà toutes ces choses, mais ce n'était pas leur cas pour tout ce qui dépassait le cadre de l'enregistrement. Ils ont fait ces démarches au fur et à mesure et elles doivent maintenant pouvoir servir aux générations futures, qui ont vu qu'il y a une possibilité de vivre de leur art. Après la reconnaissance, il faut rattraper cet aspect de structuration pour que le socle soit solide.

M. Eigenmann ajoute que, dans cette optique de développer des artistes de leur culture, la création d'une Maison du hip-hop serait un idéal. Il faudrait évidemment qu'elle ait une salle de spectacle pour pouvoir proposer des spectacles mais aussi des résidences. En effet, le spectacle vivant est un aspect primordial, qui correspond à 50% de l'économie de l'artiste. De plus, Genève et ses artistes de rap renommés ont une bonne réputation d'artistes de scène, car ils ont toujours

pris le live très au sérieux. Leur objectif est de maintenir ce niveau-là, et, pour ce faire, ils doivent pouvoir faire des résidences. Le fait d'obtenir des salles et de rémunérer correctement le staff présent pour les résidences est toujours un sujet sensible. Posséder une salle et des techniciens «à domicile» pour permettre ces résidences, avec la possibilité de faire des créations lumières et sonores, serait un des points primordiaux.

C'est aussi le cas du studio d'enregistrement. Nous ne sommes plus dans les années 1980, où le groupe voyageait beaucoup à travers le pays pour faire des concerts et avoir une chance de trouver un contrat avec un producteur et ensuite présenter ses œuvres sur disque. Aujourd'hui, tout se passe en studio et c'est ce que l'artiste y enregistre qui lui permettra d'aller sur scène. Il faudrait par conséquent un studio avec un professionnel qui pourrait recevoir une bonne programmation et gérer l'agenda avec efficacité. Il souligne le fait que la charge administrative est la plus importante dans leur métier, elle représente 80% de leur temps (ce qui est trop par rapport à leur mission). Une bonne gestion administrative est d'une importance capitale. S'il est possible de mettre des bases administratives saines dès le début du processus de formation de l'artiste, alors ils peuvent maîtriser son accompagnement sans prise de risque.

Mais, pour ce faire, il faudrait que cette hypothétique Maison du hip-hop soit en lien avec des organes comme l'Hospice général, le chômage et différentes fondations qui pourraient être des soutiens. C'est tout un travail social qu'il sera important de gérer et qui permettra aux artistes de comprendre les possibilités qu'ils ont pour se lancer et vivre de leur art.

M. Touré Franzen insiste sur le fait que M. Eigenmann et lui-même travaillent et réfléchissent sous le prisme de la musique, du rap. Mais le sujet de la motion est une Maison du hip-hop et il pense qu'il est tout à fait possible de cohabiter avec les différentes disciplines qui le composent. Tout dépend des espaces mis à disposition. Il cite La Place, à Paris, qui possède des studios de danse où ils font des ateliers, des salles de concert, des salles de projection. Il y a une ligne programmatrice pour le public (différents types de spectacles) et une programmation d'utilisation pour les différents utilisateurs. Il relève toutefois que le suivi juridique et administratif est crucial. Les contrats sont difficiles à décoder. Le monde de la musique est un monde de financiers et d'avocats. Il faut donner des clés très tôt aux jeunes artistes pour qu'ils ou elles puissent poser les bonnes questions au bon moment. Au Spot, ils prodiguent régulièrement ce genre de conseils pour des jeunes artistes (le fonctionnement des contrats, la création d'association, etc.). Il estime qu'il serait positif pour tout le monde de pouvoir centraliser ces demandes.

### *Questions des commissaires*

Un commissaire remercie les auditionnés d’avoir mis la problématique sur la table du politique. C’est une demande qui vient des artistes et les auditionnés font partie des personnes qui ont permis à Genève de rayonner à travers cette culture, avec Colors Records et d’autres aventures. Il demande, à la suite de l’article de la *Tribune de Genève* où M. Touré Franzen s’exprimait, quels ont été leur rapport aux autorités publiques et le soutien de la VdG au hip-hop. Il complète en indiquant que ce que les motionnaires essaient de démontrer par leur texte est l’évolution de ce rapport et la disproportion qui existe dans les appuis aux différents styles d’arts. Ils se questionnent sur ce qui a permis au rock et au jazz de devenir des institutions à Genève et qui n’a pas été fait pour le hip-hop. Si ce déséquilibre était comblé, Genève pourrait devenir une place rayonnante de cette culture.

M. Touré Franzen explique qu’avant 2017, ils n’avaient pas conscience qu’ils pouvaient être soutenus. Ensuite, ils se sont dit que ce n’était pas pour eux, parce que les premiers artistes soutenus par la Ville ne correspondaient pas au rap et aux artistes qu’ils écoutaient et qui étaient sur le devant de la scène à l’époque. A l’orée 2019-2020, il y a eu un changement. Beaucoup de choses s’étaient déjà passées. C’était après l’XTRM Tour, avec 70 dates dans toute la France, des salles pleines à Paris et Di-Meh en couverture des *Inrockuptibles*. Des soutiens ponctuels de la Ville ont commencé. Enfin, ils avaient la lumière braquée sur eux. Par la suite, des bourses ont été octroyées, d’abord pour Danitsa puis Makala. C’était un premier message positif. Ça a pris une autre dimension à partir du moment où la convention pluriannuelle a été mise en place, qui leur permet de mieux structurer le projet.

Ils étaient déjà contents d’avoir tout ça, puis ils se sont rendu compte des disparités en écoutant les discours d’autres structures, comme la Fédération genevoise des musiques de création (FGMC)<sup>1</sup>, qui sont très au fait de ce qui se passe en termes de financements publics. Ils ont réalisé cette disproportion gigantesque de financement avec, par exemple, les musiques classiques. Ils savent qu’il y a du chemin à faire, mais ils comprennent aussi qu’il y a des raisons pour ça: ils doivent se structurer et avoir de la force de lobbying. Ce sont des choses qu’ils ne maîtrisent pas, parce qu’ils sont concentrés sur leur travail de producteurs ou de managers. Une Maison du hip-hop qui centraliserait plusieurs actrices et acteurs permettrait de porter un message plus fort.

M. Eigenmann précise qu’ils étaient au courant de la possibilité d’être subventionnés et qu’il y a même eu des demandes entre 2009 et 2015, mais qui n’ont pas eu de suite. Ils se sont toujours dit que s’ils ne généraient pas un minimum d’économie avec leur musique, ça ne pouvait pas fonctionner. Ils ont eu

---

<sup>1</sup> <https://musiquesdecreation-ge.ch> (consulté le 2 décembre 2024)

des projets subventionnés qui semblaient prometteurs, mais qui se sont arrêtés aux salles locales comme le Chat Noir. C'était fait uniquement pour les 150 personnes qui venaient y assister, sans intention de rendre la musique de l'artiste rentable en entrant dans l'industrie globale.

Les auditionnés avaient confiance en leurs artistes et sur le fait qu'ils puissent générer une économie. Cependant, il s'agissait de leurs ambitions à la fondation du label. Par la suite, ils se sont heurtés à la difficulté de s'insérer dans l'industrie de la musique en tant que Suisses. Ils ont amené une richesse artistique qui a été accueillie et reconnue, ils ont reçu des demandes de concerts et des articles dédiés, ils ont pu remplir L'Olympia pour Makala. Il s'agit d'une aventure impressionnante sur dix ans. Toutefois, ils ont toujours voulu défendre l'intégrité de leurs artistes. Le contrecoup de cette décision est qu'ils ne peuvent pas jouer la carte commerciale.

Ils ont essayé de développer une économie pour leurs artistes dans l'industrie sans devenir commerciaux et ils se sont heurtés au fait que c'est très difficile. C'est de là que survient le besoin de subventions. Ce qu'ils défendent idéalement, c'est qu'un artiste devrait ramener 25% de son économie et le reste devrait être subventionné. Ceci permet à l'artiste d'être en marge du système et de ne pas être dépendant d'un calcul commercial pour réussir, qui risquerait de pervertir son art. Il précise que certains producteurs pensent tout le contraire. Mais si on a parlé d'eux en premier temps ce n'est pas grâce à des placements marketing qu'ils n'avaient de toute façon pas les moyens d'acquérir, mais grâce au contenu artistique qu'ils ont amené. Ils ont compris ainsi ce rôle des subventions en se heurtant à l'industrie.

M. Touré Franzen précise que les Français sont subventionnés.

Un commissaire demande quelle comparaison peut être faite entre la France et la Suisse depuis l'expérience des auditionnés. Il prend l'exemple de la politique culturelle de Paris. Il demande comment ils ont réussi à effectuer les liens nécessaires pour arriver à aujourd'hui (d'abord les MQ, etc.) et comment ça se passe historiquement en France pour que ces artistes passent de l'amateur ou culturel récréatif au professionnalisme.

M. Eigenmann répond qu'ils savent qu'il y a beaucoup de subventions en France pour le développement et qu'il existe aussi le statut d'intermittence. Ils auraient pu débloquent une intermittence pour leurs artistes bien plus tôt. Ils ne savent pas si les artistes français vivent mieux de leur art, mais il y en a plus qui en vivent.

M. Touré Franzen ajoute qu'avec un minimum d'heures en France, il est possible de débloquent un statut d'intermittence qui donne lieu à un salaire minimum sur l'année.

Une commissaire constate que le hip-hop est un monde très créatif, avec des personnalités fortes et des créations assez personnalisées. Elle demande comment les auditionnés entendent la gestion de cette hypothétique Maison du hip-hop pour qu'elle soit performante.

M. Touré Franzen estime que ça doit partir d'un état des lieux des forces existantes et de l'entière de l'écosystème. Une fois l'écosystème analysé et les différentes demandes recensées, on peut désigner une maison pour y répondre. Ensuite, pour la diriger, il existe des structures dont on peut s'inspirer. Il estime que l'idéal serait un modèle qui donne une direction. Il faudrait pouvoir prendre un risque en lien avec un programme, mené par des personnes qui sont légitimes. Il explique que ça a été un des problèmes de La Place à Paris qui, pendant longtemps, était dirigée par des personnes qui n'étaient pas légitimes, ce qui a fait fuir les activistes. Le programme et la vision de la maison pourraient être remis en cause tous les cinq ou dix ans. Il faut ensuite structurer autour de la vision, avec des administratifs, des comptables et tous les acteurs nécessaires pour gérer un lieu culturel. La première chose à faire est de consulter un maximum d'acteurs et actrices. Ensuite, il faut produire un diagnostic. En fonction de celui-ci, différents axes peuvent se définir.

M. Eigenmann ajoute qu'après cela, il faudrait faire une sorte de concours avec des propositions de différentes entités et personnes et choisir celle qui paraît la plus adaptée.

Une commissaire note que ça lui fait penser à l'Usine, créée pour le rock mais qui par la suite a proposé des galeries et du théâtre, entre autres. Mais, comme pour toute culture émergente, ça prend du temps. Elle s'étonne qu'ils ne soient pas plus rattachés à ce qui existe déjà en termes d'aides: Action Intermittence ou la FGMC, qui sont, par exemple, des structures de soutien aux artistes. Toute la question de la professionnalisation, de l'accompagnement et de l'aspect commercial en opposition à l'aspect subventionné est identique dans le cinéma depuis plus de vingt ans. Ils sont subventionnés à 80%, mais il n'empêche qu'ils ont de l'argent de succès qu'ils peuvent réinjecter. Dans les déclarations des auditionnés, elle constate une hésitation entre quelque chose qui serait très institutionnalisé – avec des aides administratives, etc. – et un centre qui serait plus alternatif, comme l'Usine l'a été et dont les acteurs auraient détesté avoir un dirigeant. Elle demande vers lequel de ces deux aspects les auditionnés se profilent.

M. Eigenmann répond que ça dépend des personnes qui gèrent les postes. L'avantage est qu'aujourd'hui, certaines personnes du milieu ont grandi et ont acquis une expérience dans l'administration. Il évoque les tensions qui peuvent exister en France avec des ingénieurs du son venant du rock par le réseau des Scènes de musiques actuelles (SMAC), qui se moquent toujours d'eux quand ils utilisent un vocodeur pour faire des tests de retour. C'est pour ça qu'il faut

que ce soient des personnes du milieu qui gèrent cette maison. De plus, il y a besoin de transmission et d'un partage d'expériences au sein même de cette maison.

M. Touré Franzen entrevoit cette maison davantage comme un outil. Bien sûr, il faudrait une programmation, mais le milieu actuel en foisonne déjà. L'objectif d'une Maison du hip-hop serait plutôt de faciliter des projets qui seraient beaucoup plus difficiles à mener à bien en étant isolés. Et il ajoute qu'à présent, ils maîtrisent les réseaux de subventionnement.

Une commissaire explique qu'elle a été manager du chanteur genevois Zedrus il y a vingt ans. Elle s'est heurtée aux mêmes problématiques pour ce qui est de la professionnalisation, des assurances sociales, de la retraite, du chômage, etc. A l'époque, il y avait Catalyse et la Fondation romande des musiques actuelles (FCMA), qui étaient les premiers à avoir compris la problématique structurelle de l'administration chez les artistes suisses. Ça fait plus de vingt ans que ces structures accompagnent les artistes et ont une expertise vaste et ouverte à toutes les cultures, dont le hip-hop. Elle suppose que les auditionnés ou certains de leurs artistes ont pu en bénéficier. Elle a aussi constaté que passer la frontière suisse est un défi pour nos artistes. Souvent, d'un point de vue administratif, les scènes internationales ne savent pas comment gérer un Suisse. Elle pense qu'il faut trouver des solutions pour faciliter le fait qu'un artiste suisse se produise à l'étranger. Si la motion est acceptée et que le projet vient du haut, la Ville serait obligée de lancer un concours et d'ouvrir la participation. Dans les demandes que les conseillers municipaux vont formuler au Conseil administratif, ils devront être extrêmement clairs sur le fait qu'ils souhaitent soutenir et encourager la création d'une Maison du hip-hop mais pas demander sa création. Si le terme «demander» est employé, la Ville serait légalement obligée de prendre en charge sa création selon des impératifs précis. Elle aimerait que ce point soit clair. Ils vont encourager cette création mais il faut qu'elle vienne du terrain, que ce soit la demande des personnes du milieu et que ce soient ces personnes qui imposent les mailles de cette culture pluridisciplinaire. Le rôle de la Ville doit être de soutenir, accompagner et subventionner, mais pas de créer.

M. Touré Franzen acquiesce. Si c'est une mise au concours, il existe des spécialistes des dossiers qui peuvent gagner facilement parce qu'ils connaissent les termes et savent comment monter un budget et un dossier, car ils ont cette expérience-là. Ils peuvent donc gagner au détriment de personnes qui ont été sur le terrain longtemps, qui ont besoin d'aide pour être plus lisibles, mais qui, cependant, effectuent un travail important qui répond à une demande. Il précise qu'ils sont en lien avec le domaine de la danse hip-hop à Genève (il cite les fondateurs de Groove'N'Move) et qu'il ne serait pas difficile de se rassembler.

La commissaire demande s'il y a déjà eu une réunion avec les acteurs des différentes disciplines du hip-hop pour parler de cette potentielle maison.

M. Touré Franzen explique qu'il y a déjà eu une réunion à laquelle les auditionnés n'ont pas pu participer.

Une commissaire explique que son fils lui a beaucoup parlé de 2Pac. A la suite du décès de cet artiste, elle s'est demandé pourquoi il y avait autant de violence dans le hip-hop et comment éviter que ça ne se reproduise ici. Elle demande si c'est une question pertinente. D'après certains journaux, il semble y avoir un certain nombre d'agressions qui seraient en lien avec certains milieux. Elle demande à quoi il faudrait veiller pour éviter ce genre de problème avec la création d'une Maison du hip-hop et comment les auditionnés penseraient pouvoir organiser la sécurité.

M. Eigenmann répond que l'art est une des meilleures réponses à la violence. Développer l'intérêt artistique de personnes qui n'ont peut-être pas de but précis ou qui sont en rupture avec la société est bénéfique pour elles et la société. Ça a été le cas pour 2Pac, qui malheureusement a été victime d'un meurtre pour différentes raisons, peut-être en lien avec l'industrie. Mais tout ceci dépasse largement ce qui peut arriver à Genève.

M. Touré Franzen estime que, de manière générale, nous vivons dans un monde extrêmement violent. Les conflits mondiaux et les tueries de masse ne sont pas en lien avec le rap. Ils sont causés par un nombre élevé de facteurs différents. Il n'estime pas que le rap soit un facteur aggravant. Le rap raconte quelque chose, les postures des artistes incarnent des choses plus ou moins positives. Il témoigne du fait que, sur les centaines de concerts qu'ils ont pu organiser, il n'y a jamais eu de bagarre générale.

La commissaire constate que certains textes peuvent pousser à la violence. Elle demande si les auditionnés les contrôlent.

M. Touré Franzen répond que non. Ce sont les lois qui fixent ce qui est acceptable ou non. Ils ne vont pas s'y substituer. S'il y a quelque chose qui dépasse les bornes, il existe un arsenal légal qui peut être déployé pour régler ce genre de problème.

M. Eigenmann ajoute que, si un artiste ne respecte pas la loi dans un de ses textes et que les producteurs le constatent lors du processus de création ou d'enregistrement, ils vont mener un débat interne avec l'artiste en question. Mais tant que le texte ne dépasse pas le cadre fixé par la loi, ils n'interviennent pas.

La commissaire relève que la loi n'est pas toujours claire, surtout pour ce qui est des attaques personnelles ou des choses menées en public. Elle a constaté des textes de rap qui poussent à la violence et au crime.

M. Eigenmann répond que de nombreuses œuvres de fiction représentent de la violence ou des guerres, comme Star Wars, par exemple, et que les individus savent faire la différence avec la réalité et ne reproduisent pas ce qu'ils y voient.

M. Touré Franzen explique que ce sont des propos qu'ils entendent souvent en lien avec le rap et qui ont différentes origines. Mais, sur le terrain, ils ne constatent pas ça. Il peut y avoir des problèmes de violence en lien avec le monde du clubbing, parce qu'à partir d'une certaine heure, les personnes ont trop bu et peuvent s'échauffer. Mais il ne fait pas de lien direct avec le rap. Les gens ont un pouvoir de discernement qui leur permet de faire la différence entre la fiction et la réalité. Tous les incidents qui peuvent se produire sont à la marge. Une Maison du hip-hop parlerait à des personnes qui ont envie de monter des projets qui les passionnent. Ces personnes savent que, si elles détruisent l'outil qu'on leur met à disposition, elles n'en auront tout simplement plus. Par conséquent, elles soigneront cet outil.

Un commissaire comprend qu'il y a des structures créatives à Genève et que, par conséquent, la centralisation peut apporter beaucoup de choses. Il demande ce que cette maison pourrait apporter pour avoir accès à la scène internationale, et comment elle pourrait développer des liens, des réseaux internationaux.

M. Touré Franzen pense que la base sera locale, avec des acteurs et actrices locaux qui se mettent en lien pour développer des projets. Ensuite, l'international sera obligatoire, car la Suisse est relativement petite. Le but est d'avoir des projets assez solides pour rayonner à l'international. Sinon, ils pourraient effectivement faire venir des artistes internationaux pour mener des formations ou ateliers ou se produire en concerts. Mais la priorité sera d'abord locale.

Un commissaire sait que les auditionnés dirigent The Spot. Il demande si ce n'est pas déjà un lieu qui permet aux acteurs de se retrouver, et comment les auditionnés qualifieraient le Spot.

M. Eigenmann répond que c'est un point d'ancrage de la culture hip-hop et afrodescendante. Il s'agit d'une galerie située au 2, rue du Diorama. Le Spot remplit en effet déjà certains objectifs de la motion. Le lieu a une partie salon, une partie shop avec une table de DJ. Dans la partie salon, ils ont enregistré des podcasts, notamment la série *A part ça*, qui retrace les perspectives possibles dans la danse ou la musique, le conflit entre création et subvention, etc. Ils ont deux autres associés pour The Spot qui sont les responsables du festival Soulitude, qui a eu lieu il y a deux semaines. Il explique que des artistes qui ont marqué la culture soul anglaise ont eu du temps libre et sont venus voir The Spot et ont commencé à jouer sur un piano qui s'y trouve. Au même moment, un DJ de Los Angeles est arrivé et a été émerveillé de trouver ce chanteur du groupe anglais. Il y a eu une synergie hallucinante entre ces artistes. Il y avait d'autres personnes de Genève, parce que le Spot est un endroit où on aime passer du temps. Ils ont vécu un moment magique. De fait, il s'agit déjà d'échanges entre Genève et l'international. Avec The Spot, ils ont monté des masterclass avec notamment Dante Ross, qui est un acteur historique du milieu dans les années 1980. Il leur a parlé avec

passion pendant une heure et demie. Ils mettent ce genre de projets à disposition des personnes: ils ne forcent pas la main aux acteurs. En revanche, il n’y a pas réellement de studio d’enregistrement au Spot. Ils ont un home studio. Le lieu reste très petit et ne pourrait pas constituer une Maison du hip-hop en tant que tel.

M. Touré Franzen ajoute que The Spot est un exemple, mais il peut y avoir des compléments en lien avec une offre plus grande. C’est un premier modèle embryonnaire.

Le président déclare que le hip-hop est une culture puissante, qui est un moyen pour extérioriser la violence sur scène, par la parole ou les gestes, dans une perspective positive et non violente.

Une commissaire adhère à ces propos. L’art est une forme d’exutoire. C’est similaire au fait d’aller à l’opéra et au théâtre et d’y assister à de nombreux crimes et morts fictionnels. Ces actes sont sublimés, transformés par l’art.

#### *Discussion et vote*

Un commissaire propose l’audition du journaliste M. José Tippenhauer et du DJ Vincz Lee, qui travaillent pour Couleur 3 à la RTS. Ils animent aujourd’hui la plus grande émission de radio hip-hop de Suisse: *Nayuno*. De plus, si possible lors de la même séance, il propose l’audition de la FASE, qui possède une expertise intéressante en termes de travailleurs sociaux hors murs et d’animateurs culturels. La FASE permettrait à la commission de comprendre l’écart qui existe entre l’amateurisme et le professionnalisme pour ce genre de projets culturels.

Une commissaire rappelle la proposition de M. Graf d’auditionner les représentants de l’association Liaisons urbaines (Bryan Somé), pour voir ce qu’ils sont en train de monter aux Pâquis en termes d’espace mutualisé pour la danse.

Mises aux voix, les auditions de M. José Tippenhauer, journaliste, des représentants de la FASE et des représentants de l’association Liaisons urbaines sont acceptées à la majorité des membres présents.

### **Séance du 20 janvier 2025**

*Audition de MM. José Tippenhauer, animateur radio et producteur sur Couleur 3, et Vincz Lee, DJ*

M. Tippenhauer explique qu’ils sont actifs dans la culture hip-hop depuis de nombreuses années. Il a 36 ans et a commencé par être rappeur avant de décrocher son poste d’animateur radio. A l’époque, ils ont mené plusieurs projets où ils ont fait appel à des subventions publiques. Il évoque notamment en 2007 le projet

Gene Vibrations dans le cadre du Festival de la Bâtie, qui avait pour but de mettre en avant la scène locale. Il explique que le rap suisse a toujours souffert d'un manque d'exposition et de visibilité auprès du public local. Il s'agissait d'une initiative parmi d'autres cherchant à mettre en avant les artistes locaux.

Il explique cependant qu'ils ont l'impression qu'il y a des périodes ou des projets ponctuels de soutien par les collectivités publiques, mais que la scène rap manque d'un soutien sur la durée. Il sait que la Ville de Genève (VdG) a mis en place des lignes de subvention qui s'étendent sur plusieurs années et déclare que c'est une très bonne chose. Il cite notamment Varnish La Piscine comme artiste en bénéficiant et qui est un éminent représentant de la culture hip-hop genevoise. Mais ce manque de soutien local continu revient toujours dans les discussions entre les acteurs du milieu. Il explique qu'il existe également des freins structurels, comme l'absence d'un équivalent au statut d'intermittence du spectacle en France.

Il pense qu'il y a des possibilités au niveau structurel qui permettraient aux artistes locaux de se consacrer plus sereinement à leur pratique. Un projet comme la Maison du hip-hop leur paraît par conséquent très intéressant. Il compare avec La Place, à Paris, qui est un centre culturel hip-hop. La Place a mis un certain temps à démarrer, mais elle propose aujourd'hui une offre foisonnante de concerts, d'ateliers, de conventions, de conférences, ainsi que de locaux d'enregistrement et de répétition. Il explique qu'avant La Place, il y avait un lieu nommé le Studio des Variétés, qui était également un endroit subventionné par l'Etat, en partie grâce aux cotisations des artistes.

M. Tippenhauer conclut en indiquant que des comparaisons peuvent être faites avec nos voisins – français et autres –, chez qui l'Etat apporte un soutien sécuritaire, financier et symbolique qui permet aux artistes de se concentrer sur leur art. Il termine en disant que, s'il fallait entrer plus en détail, ils ont des idées précises de ce qui pourrait être réalisé dans une Maison du hip-hop à Genève.

M. Lee explique que la culture hip-hop possède un caractère indépendant et axé sur le «fais-le toi-même». C'est important et ça a permis à certains artistes suisses de tout de même faire carrière. C'est son cas. Il a 45 ans, il est DJ depuis ses 18 ans et il en vit depuis qu'il a 22 ans. Il n'a jamais fait de demande ni touché de subvention. Il n'y a jamais réellement pensé, à part pour certains projets de festivals en Afrique pour lesquels lui et des collaborateurs avaient été subventionnés par Pro Helvetia.

Malgré les bons côtés de ce caractère indépendant, les acteurs du hip-hop sont confrontés à leurs limitations, que ce soit en termes de savoir ou de moyens. Il est certain qu'obtenir un plus grand soutien des collectivités publiques serait bienvenu. Comme le disait M. Tippenhauer, il existe des soutiens, mais ils se font de manière sporadique, au projet et jamais sur le long terme.

Pourtant, aujourd’hui, le hip-hop est une culture pratiquée par de nombreuses personnes, y compris de son âge, que ce soit par le biais du rap, du *DJing*, du graffiti ou de la danse. Bien sûr, il y a aussi beaucoup de jeunes qui commencent à la pratiquer dès l’adolescence, voire plus tôt. L’ensemble de ces personnes gagneraient à recevoir un plus grand soutien de subventions ou bénéficier de projets comme celle d’une Maison du hip-hop. Il insiste sur le fait que le hip-hop est populaire et que le rap est très écouté à travers le monde. Il compare la Suisse avec la Belgique, qui est un pays similaire en termes de population et de régions linguistiques. En Belgique, il existe des stars du hip-hop francophones, ce qui n’est pas vraiment le cas en Suisse. Seuls quelques artistes commencent petit à petit à faire des grands concerts à Paris, comme Makala ou Stress.

M. Lee ajoute que les pratiquants du hip-hop sont nombreux à penser que le manque de moyens freine nos artistes. Certains (comme Slimka, Varnish La Piscine, Di-Meh et Makala, les membres de la Superwak Clique) ont cassé un premier plafond de verre en parvenant à faire de grands concerts en France, mais ils n’arrivent pas encore à générer suffisamment de moyens pour vivre correctement, pour pouvoir se projeter dans l’avenir et ainsi créer sereinement. Il s’agit d’un deuxième plafond de verre encore intact et il est certain que le manque de moyens constitue une des raisons. Une Maison du hip-hop serait bénéfique, notamment car elle centraliserait beaucoup de pratiques. La nature même de la Suisse est de ne pas avoir de centre fort. Créer un lieu de centralisation de la culture hip-hop serait précieux.

### *Questions des commissaires*

Une commissaire revient sur le fait que les Maisons de quartier (MQ) font un très bon travail de cohésion sociale en rapport avec le hip-hop, mais que leur but n’est pas de représenter toute une culture. On ne demanderait pas à une MQ de représenter l’art contemporain ou toute autre forme d’art. Une des idées de la motion est par conséquent d’offrir un lieu adéquat au hip-hop, qui est une culture à part entière. Elle revient sur les autres Maisons du hip-hop, comme La Place, à Paris, ou le Flow, à Lille. Elle demande s’ils ont des retours des acteurs du hip-hop de ces espaces-là.

M. Tippenhauer n’a pas de retours directs des personnes qui ont fondé le lieu. Il peut en revanche parler de ses propres observations par rapport à la légitimité de La Place en tant que lieu représentant le hip-hop. A travers le temps, elle a grandi. Au début, La Place apparaissait comme un projet culturel étatique inspirant un peu la méfiance aux acteurs du hip-hop, qui porte encore quelque peu un caractère anti-establishment. Au début, le nombre d’événements impliquant des artistes de renom était réduit. Mais, petit à petit, au bout de cinq ans d’existence, il constate que des étapes significatives ont été franchies. La Place est devenue le

lieu de tournage principal de la grande série Netflix *Nouvelle Ecole*. Il observe que de nombreuses conférences y sont données, que les studios d'enregistrement et de pratique que les personnes peuvent utiliser sont de qualité, que de nombreux concerts y sont donnés et que des acteurs importants du hip-hop y donnent des ateliers. La nature des gens qui travaillent à La Place est un signe de sa crédibilité.

La commissaire pense que le projet de la motion n'est pas que la Ville dicte aux acteurs ce qu'est le hip-hop et comment ils doivent le pratiquer. Il s'agirait plutôt de mettre des locaux à disposition. Mais, pour ce faire, il faut que les acteurs puissent se réunir autour d'un projet commun. Elle demande si les acteurs du hip-hop à Genève, toutes générations et disciplines confondues, pourraient collaborer sur un tel projet, y compris si, au début, ça ne sera pas nécessairement facile comme ce fut le cas à La Place.

M. Tippenhauer répond que les politiciens savent ce que c'est que de devoir faire des compromis et travailler avec des personnes avec lesquelles on n'est pas forcément d'accord. Pour monter un tel projet, il estime qu'il faut du talent mais aussi cette fibre de la collaboration malgré les divergences, voire les concurrences, si on considère différents projets musicaux. Il assure qu'il visualise une équipe compétente composée d'acteurs du milieu qui seraient capables de travailler en bonne intelligence. Il précise que l'écosystème hip-hop actuel est encore tellement amateur en Suisse que les intérêts financiers ne sont pas du tout comparables à ceux de la France. Par conséquent, le gâteau n'étant pas encore assez gros pour générer des décisions trop égoïstes, ils arriveraient plus facilement à trouver des compromis autour d'un tel projet.

M. Lee insiste sur le fait qu'il y a un consensus chez les acteurs du milieu sur le fait qu'il y a un manque de soutien des collectivités publiques pour le hip-hop. Si un tel projet de la Ville se concrétisait, il ne pense pas que ce serait difficile de trouver des personnes clés dans les différentes disciplines pour y collaborer. L'envie est là.

Une commissaire revient sur le terme «variété» mentionné par les auditionnés. Elle demande quelle est la différence entre la variété et le hip-hop. Dans le cas d'une ouverture d'une Maison du hip-hop, elle demande ce qui serait inclus et ce qui serait exclu du projet.

M. Tippenhauer explique qu'il a mentionné le Studio des Variétés, qui était un lieu à Paris avant La Place et qui n'était pas destiné à un seul genre musical. Pour la différence entre hip-hop et variété, il s'agit de différences au niveau des codes culturels et musicaux. L'expression musicale du hip-hop est le rap, qui possède ses propres codes rythmiques et mélodiques, avec, notamment, une importance élevée de la scansion.

Pour comparer avec d'autres genres musicaux, de ce qu'il en sait, la musique classique touche beaucoup de subventions publiques à Genève par rapport aux

musiques actuelles. Il ne sait pas où en sont les acteurs des milieux variété ou pop à Genève. Cependant, il explique qu'en parallèle de son activité à la radio, il est professeur au département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP). Il constate ainsi que le rap est la musique la plus écoutée et pratiquée par les jeunes. Il existe par conséquent un intérêt logique à soutenir le rap pour son aspect mainstream, tant du point de vue des artistes que du public.

La commissaire explique que, quand elle entend du rap, elle n'entend pas de mélodie mais un accompagnement et elle a l'impression que la voix ne chante pas mais parle ou scande.

M. Tippenhauer répond que c'est partiellement vrai. La scansion du rap constitue un art en soi. Pour ce qui est de la mélodie, il explique que ça fait une dizaine d'années que les titres à succès ont beaucoup de refrains chantés et des instrumentalisations plus mélodiques. Mais il est clair que la structure musicale du hip-hop est plus rythmique que mélodique. La batterie donne l'ossature de la musicalité, en opposition avec d'autres musiques où c'est la mélodie même qui donne le rythme.

Une commissaire demande quel est l'écosystème du hip-hop actuel à Genève et quels sont les lieux relais aujourd'hui. Elle évoque Le Goulet, qui en était un à son époque. Elle demande également quels sont les clubs, les lieux où sont pratiqués le graff et la danse actuellement, et si ça se délimite par quartiers.

M. Lee répond qu'effectivement, Le Goulet était un tel lieu il y a trente ans. Ils ont d'ailleurs fait une série de documentaires pour revenir sur l'histoire du rap en Suisse et sur les lieux saints du hip-hop en Suisse. Pour Genève, le lieu présenté était bien Le Goulet. Mais, aujourd'hui, il n'y a pas d'équivalent. Le hip-hop est pratiqué dans plein de petits centres. Personnellement, il mixe à La Gravière, à l'Usine, à l'Audio Club.

M. Tippenhauer pense qu'il faut différencier l'aspect pratique et laboratoire créatif du hip-hop de son expression pure, qui comprend également l'aspect commercial, comme la scène clubbing. De nombreux clubs diffusent du hip-hop aujourd'hui. On y vient en tant que client ou DJ, mais on ne va pas y développer sa créativité ou monter de projet.

M. Lee explique qu'il n'existe pas de club dédié au hip-hop à Genève. Ça a été le cas à certaines périodes mais plus aujourd'hui. Actuellement, tel ou tel club fait une ou deux soirées hip-hop par mois. De ce qu'il en sait, pour le graff et la danse, c'est un peu la même chose: il n'existe pas un endroit centralisateur mais plutôt plusieurs petits centres.

M. Tippenhauer explique que les MQ ont leur importance dans l'accueil de toutes les disciplines du hip-hop, mais c'est fortement lié aux personnes qui y sont engagées et à leurs compétences annexes au travail social. Pendant deux ou

trois ans il peut y avoir un suivi parce qu'un moniteur est par exemple issu du monde du rap. Puis, lorsqu'il quitte son poste, la même MQ ne propose plus rien en rapport avec le hip-hop pendant cinq ans. Il sait que certaines MQ (Les Avanchets, Plan-les-Ouates, etc.) possèdent un studio d'enregistrement ou proposent des ateliers d'écriture. Pour la danse, il pense qu'il existe des écoles de danse où se réunissent les breakers, comme l'école Lar & Lev aux Eaux-Vives. Pour le graff, il y a des ateliers d'artistes dans divers lieux. Il a récemment visité un vernissage d'un artiste dans un atelier aux Augustins. Mais il n'y a pas d'endroit centralisé. Il sait que Le Groove a tenté de faire quelques événements et conférences, avec un *media training*. Mais de fait, tout est très dispatché.

L'intérêt de centraliser les pratiques dans un même lieu serait d'améliorer le suivi à moyen terme et d'établir une vision plus professionnalisante. Il explique que ça leur est déjà arrivé plusieurs fois d'inviter à l'émission *Nayuno* des jeunes qui travaillent avec le Transforme Festival – le petit frère d'Antigel, qui est très orienté hip-hop. Ils trouvent important d'inviter des débutants dans leur émission à envergure nationale. Mais, très souvent, leur niveau n'est pas à la hauteur, parce que ce sont des jeunes qui s'exercent uniquement entre eux dans leurs MQ.

M. Tippenhauer ajoute qu'il y a un chaînon manquant entre l'aspect social sur le terrain, où l'art n'est pas pratiqué sérieusement mais où on profite tout de même d'avoir la possibilité et l'espace de le pratiquer, et la supposée professionnalisation quand les personnes passent à la radio. Il précise que, dans leur émission, ils passent surtout du rap américain et français et encore très peu de rap suisse. Entre ces deux espaces (le socio-éducatif et le professionnel) se trouve un interstice flou où les personnes doivent se débrouiller en étant livrées à elles-mêmes.

Une commissaire insiste sur le fait que la musique est un business. Elle sait qu'il y a beaucoup d'argent qui circule dans ce milieu et se demande si la Suisse a réalisé l'économie potentielle que peut représenter le fait de soutenir ces artistes.

M. Tippenhauer acquiesce. Il explique qu'en Suisse, l'écosystème de l'industrie musicale est essentiellement en Suisse alémanique. Genève en est un peu exclue, même si eux-mêmes font parfois des collaborations, comme avec *m4music* (branche musicale du Pour-cent culturel Migros), qui est basé à Zurich. La Suisse alémanique accueille les labels majeurs: Universal Music, Warner, etc., qui peuvent être critiqués mais qui définissent l'industrie. Les petits labels n'ont pas de grands labels à qui s'adresser pour vendre leurs projets et ils partent à Paris. Pourtant, Universal Music Switzerland signe des rappeurs suisses qui ont un certain succès. Il y a donc effectivement de l'argent qui circule, mais, du fait de la structure de l'industrie musicale, Genève passe largement à côté.

Une Maison du hip-hop compenserait le fait que Genève ait moins accès à certaines filières professionnelles musicales. Elle permettrait d'essayer de raccrocher notre wagon au train des bénéfices que l'industrie peut générer (le streaming,

les vues, les concerts, le merchandising). Genève n'a pas encore de représentant des musiques urbaines qui mène une carrière professionnelle d'envergure (il évoque le Belge Damso comme exemple). Il pense néanmoins que c'est inspirant d'avoir ces réflexions à ce moment-là: les collectivités publiques et les acteurs du milieu ont l'occasion de travailler de concert et d'accompagner le mouvement pour qu'un premier ou une première artiste suisse brise le plafond de verre et crée un appel d'air dans sa suite.

Une commissaire demande comment les auditionnés collaborent avec la FGMC ou d'autres fédérations de musiques actuelles.

M. Tippenhauer répond qu'ils ont très peu de collaboration avec la FGMC mais qu'ils collaborent beaucoup avec la FCMA. Cette fondation reçoit un mandat lui permettant d'octroyer des subventions pour aider les musiques actuelles suisses à s'exporter (Swiss Music Export [SME]). Avec la FCMA, ils ont collaboré sur un projet de tremplin pour accompagner des artistes en studio, leur proposer des ateliers d'écriture, de *media training* et de coaching scénique. Mais, à un moment, une ligne de subvention de la FCMA est tombée et ils n'ont pas pu continuer la collaboration.

La commissaire précise que la FGMC permet de relever des fonds de création pour les musiques actuelles. Elle demande si, dans le milieu du hip-hop, les possibilités d'accès aux aides proposées par ce genre de fonds sont connues. Elle demande également comment il serait possible de faire passer le message.

M. Lee pense qu'il y a un manque d'information et il ignore à quoi c'est dû (manque de recherche des acteurs ou manque de publicisation des collectivités publiques). Les artistes ne savent pas vers qui se tourner. Ils avaient parlé de ce problème avec la FCMA. Ils avaient compris que la FCMA ne mettait pas trop en avant ses fonds parce que ses moyens sont trop limités. Il ajoute qu'en Suisse, il y a un problème de promotion des musiques jeunes en tant que domaines où il est possible de faire carrière. Il parle de sa propre expérience professionnelle: dans sa vingtaine, ses proches le raillaient parce qu'il faisait encore du rap mais, finalement, il a développé une carrière plus stable que certains d'entre eux qui étaient banquiers. Il relève toutefois que des parcours comme le sien restent très exceptionnels. Il pense qu'il n'y a pas de raison qu'en France ou ailleurs on puisse se dire qu'on peut gagner sa vie en étant artiste mais pas en Suisse. Notre niveau local est très élevé mais nous nous privons de talents qui ne poursuivent pas leurs envies. Les artistes de musiques urbaines méritent d'être mieux soutenus. Il reprend l'exemple de Varnish La Piscine, qui est lui subventionné et qui se retrouve en studio avec Pharrell Williams, soit un des plus grands artistes de notre époque et qui met en avant un Genevois. Nos artistes ont par conséquent un grand talent mais manquent du soutien nécessaire pour éclore et faire carrière.

Un commissaire trouve que l'émission *Nayuno* se démarque par la lumière qui est mise sur l'évolution du rap contemporain. Aujourd'hui, le rap a cassé les clichés: il n'est plus uniquement dans les cités et ne traite pas uniquement de thématiques controversées (comme des rapports de genres problématiques), mais aborde au contraire des thèmes variés (il évoque le rap queer). Etant donné cela, il demande quelle est l'importance de regrouper toutes les disciplines du hip-hop dans un projet comme celui de la motion pour tenter de couvrir toutes ces problématiques sociétales. En effet, depuis le dépôt du texte de la motion, il a entendu à plusieurs reprises qu'il y aurait la possibilité de mettre en place plusieurs petits centres, comme le centre de danse contemporaine à la Concorde. Or, les motionnaires estiment qu'il serait préférable de centraliser toutes les disciplines.

M. Tippenhauer pense effectivement qu'il s'agit d'une question à se poser. Il explique qu'originellement, le hip-hop est pluridisciplinaire – avec même certaines disciplines intégrées après coup parce qu'elles évoluaient dans les mêmes espaces urbains. Aujourd'hui, sur l'ensemble du hip-hop, le rap et la musique se sont un peu dégagés des autres disciplines en termes de succès. A son époque, il existait des endroits où toutes les disciplines se pratiquaient en même temps mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. Il explique qu'il y a tout de même toujours des liens évidents: les battles de danse se font sur de la musique hip-hop, beaucoup de *graffiti artists* sont devenus des designers qui travaillent avec des artistes pour réaliser leurs pochettes, etc. Il peut être intéressant de tout rassembler, car cette pluridisciplinarité est dans l'ADN même du hip-hop et est une richesse. Elle permet de développer sa polyvalence artistique. Il pense que c'est précieux pour la curiosité et la richesse personnelle et que ça permettrait d'éviter les bulles d'intérêts fermées que créent les algorithmes des réseaux sociaux de nos jours.

M. Lee pense que le rassemblement des disciplines créerait de l'effervescence et des échanges – un véritable écosystème. C'est précisément ce qui a de la peine à se créer en Suisse.

Un commissaire demande quelles seraient les idées précises qu'ont les auditionnés de ce qui pourrait être mis en place dans une Maison du hip-hop.

M. Tippenhauer se concentre uniquement sur l'aspect musical. Il mentionne des événements comme des concerts et des conférences, des accompagnements d'artistes comme des ateliers d'écriture, de *DJing*, de production. Dans un deuxième temps viendrait aussi tout ce qui a rapport avec le côté médiatique (comment promouvoir son art). Ils ne pensent pas avoir des idées révolutionnaires, cependant, ils constatent souvent que des artistes talentueux manquent simplement de soutien spécifique sur tel ou tel aspect de leur art (par exemple, la scène). De plus, une Maison du hip-hop proposerait bien évidemment des studios, car ça coûte toujours cher et pas tout le monde n'a le savoir-faire pour les utiliser (musique par ordinateur, mixage, enregistrement de voix). De fait, uniquement

sur le côté créatif et avant même le côté médiatique et marketing, il y a beaucoup de choses qui pourraient être faites.

La commissaire demande s'il y a des projets similaires ailleurs en Suisse.

M. Tippenhauer répond qu'en Suisse romande ce n'est pas le cas et, à sa connaissance, en Suisse allemande non plus.

Une commissaire revient sur le fait que le hip-hop demeure un art et une musique de contestation. De plus, cette motion pour la création d'une Maison du hip-hop provient des motionnaires conseillers municipaux et pas des acteurs du milieu. Elle demande si un tel pilotage de la Ville pour la création d'une institution hip-hop ne risque pas de créer des dissensions. Il y aura un fonctionnaire nommé, avec certains des acteurs du milieu qui s'aligneront sur les décisions du directeur de la Maison du hip-hop et d'autres qui ne le feront pas. Elle demande s'ils n'ont pas beaucoup à perdre avec cette institutionnalisation de ce mouvement artistique.

M. Tippenhauer répond qu'ils se posent souvent cette question de l'institutionnalisation du hip-hop, que ce soit dans le rap ou le break au moment où la discipline est entrée aux Jeux olympiques. Cependant, aujourd'hui, le rap et le hip-hop sont devenus mainstream. Sur les *charts* français, dans les 20 premiers albums, il est probable que quinze émanent du hip-hop. Par conséquent, ce côté anti-institutionnel est nuancé depuis un certain temps. Il cite les artistes SCH et Damso, qui ont rencontré un grand succès l'année passée et ont suscité toute une économie. On dit souvent que le rap est la nouvelle pop.

Pour répondre concrètement à la question, il pense que tout dépendra de qui sera nommé à quel poste: quels seront le parcours et la crédibilité de ces personnes. Il explique que, pour une institution de ce type qui est créée par le haut, pour éviter de la défiance du milieu, il faut que les clés soient remises aux personnes qui travaillent actuellement dans le milieu et y sont respectées. Or, il existe plusieurs personnes qui remplissent ces critères à Genève.

M. Lee fait le parallèle avec les labels majeurs au moment où ils ont commencé à signer des artistes rap sans comprendre leur musique. Ils leur ont donné de l'argent mais ont essayé d'orienter la musique au niveau artistique, en cherchant par exemple à l'édulcorer. Mais, à un moment, les labels majeurs ont réalisé qu'ils ne comprenaient rien à la discipline. Par conséquent, ils ont engagé des personnes issues du milieu et les ont financées en leur laissant prendre toutes les décisions artistiques. Il s'agissait de formes de sous-labels, pseudo-indépendants. Il cite Def Jam, le label historique du hip-hop américain, financé par Universal mais avec toute la latitude artistique. Il faudra donc que la Ville réfléchisse bien qui elle positionnera à quel poste et les moyens qu'elle mettra à disposition de ces personnes.

Une commissaire insiste sur le fait que les considérants de la motion décrivent le besoin exprimé par les acteurs du milieu pour la création d'une Maison du hip-hop. Il ne s'agit pas d'une lubie provenant uniquement de l'esprit des motionnaires. Elle revient sur la notion d'écosystème. Elle demande aux auditionnés comment ils pensent que les vases communicants entre les disciplines pourraient aider à développer la culture. Malgré les difficultés qu'il y aura forcément au moment de la mise en place du projet, elle demande s'ils pensent que le projet pourrait contribuer au renforcement du pouvoir-agir culturel des acteurs du milieu.

M. Tippenhauer acquiesce. Il constate que la force du hip-hop est cet aspect «fais-le toi-même», ces rassemblements des pairs pour créer et apprendre leur art ensemble. Cette impulsion première est magnifique. Mais avec la virtualisation du quotidien, on perd ces lieux et ces liens sociaux dans la vie réelle, physique. La rencontre avec ses pairs permet d'amplifier la création. Ils le constatent avec *Nayuno*, où, dans certaines émissions, ils invitent plusieurs personnes. Ça amène des échanges, des synergies et des opportunités de collaborations entre elles. Une Maison du hip-hop permettrait de compléter la démocratisation des moyens de création artistiques en ramenant les gens ensemble physiquement plutôt que chacun chez soi. Ça donnera lieu à des créations artistiques et par la suite à des mouvements intéressants.

*Audition de M. Yann Boggio, secrétaire général de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe), accompagné de M. Luca Ciuclea, animateur dans l'équipe hors murs de Vernier, et M<sup>me</sup> Gwendoline Sana, animatrice au sein de Rinia Contact*

M. Boggio remercie la commission. Il explique qu'il n'est pas venu seul, car il souhaitait être accompagné par deux personnes qui sont immergées dans les cultures contemporaines. Il souhaite tout d'abord rappeler ce que fait la FASe aujourd'hui sur la question des musiques actuelles. Dans leur grande préoccupation pour la jeunesse, un aspect important est le bien-grandir, qui contient évidemment des éléments culturels forts. Pour les pratiques musicales, ils mettent à disposition sur 44 communes (pas à Céligny) une soixantaine de locaux en gestion accompagnée (LGA). Ce sont des locaux confiés à des groupes de jeunes avec un encadrement minimal. Ce n'est pas tout à fait de l'autogestion, mais presque. Ils établissent une convention tripartite entre la commune propriétaire des locaux, l'équipe hors murs ou la MQ de l'environnement direct des locaux et le groupe de jeunes. Ce groupe n'est pas forcément une association et les jeunes peuvent avoir 14 ans. Entre 14 et 16, ils les placent plutôt dans les sous-sols d'une MQ et, à partir de 17 ou 18 ans, ils leur proposent des LGA qui sont souvent des abris de protection civile. Il en existe dans toutes les communes du canton, mais un peu moins en ville de Genève. Ces LGA accueillent environ une centaine de groupes de jeunes qui répètent de la musique de tous les genres.

La FASE est là pour accompagner ces jeunes dans leur développement et leur pratique musicale. Elle leur offre un lieu de répétition (souvent partagé avec d'autres groupes), qui est plus ou moins bien équipé, avec, à proximité, des studios d'enregistrement faits maison (semi-professionnels). Par extension, la FASE leur permet d'avoir leur propre production de contenu musical diffusable en enregistrant dans ces studios. Enfin, elle organise des mini-festivals (Lokos, Mur du son, etc.), dans les communes périurbaines essentiellement, parfois en collaboration avec Le Groove ou des cafés qui possèdent des scènes (notamment à Carouge).

M. Boggio précise cependant que la FASE s'arrête à ces trois étapes. Ils avaient un temps le festival purement FASE qu'était Vernier sur Rock, mais qui n'existe plus depuis trois ans. Il permettait à ces jeunes groupes de franchir une étape supplémentaire, à savoir jouer sur une vraie scène. Par conséquent, avec toutes les équipes FASE, ils sont dans une dynamique collective visant la promotion et le développement d'univers musicaux (ou même d'autres arts), mais ils ne sont pas producteurs. Ils aident les jeunes groupes à grandir, pratiquer et se développer, puis ils s'arrêtent.

M<sup>me</sup> Sana se présente. Elle travaille dans deux associations différentes depuis plusieurs années: Pré-en-Bulle et Rinia Contact. Pour des activités en lien avec le rap et la musique hip-hop, elle confirme que ces deux associations sont dans le type d'activités décrites par M. Boggio. A Pré-en-Bulle, ils organisent de petits événements pour permettre aux jeunes de prendre confiance en eux montant sur scène, comme des micros ouverts (*open mic*) ou la possibilité de faire du *DJing*. Dans l'autre association, elle anime des ateliers rap. Mais dans les deux associations, ils ne proposent pas d'étape qui suivrait ces expérimentations. Leur rôle n'est pas de faire de ces jeunes de grands rappers, mais de les accompagner dans leur prise de confiance en eux, vers l'expression et le vivre-ensemble.

Dans ces ateliers, ils remarquent certains jeunes qui ont du talent et des compétences, mais ils n'ont pas les moyens de les amener plus loin, que ce soit en termes de temps ou de connaissances. Elle insiste sur le fait qu'elle est une travailleuse sociale. Même si elle a fait de la musique et du rap pendant longtemps, elle n'est ni productrice, ni cameraman, ni ingénieure du son. Ils peuvent essayer des collaborations avec ce type de professionnels mais elles coûtent cher. Elle se retrouve avec beaucoup de jeunes à ces ateliers qui sont stoppés dans leur développement artistique. Ils essaient de continuer à la maison ou entre eux, mais manquent de conseils et d'une équipe – ne serait-ce que pour la direction artistique – pour atteindre une production professionnelle, acquérir les compétences pour médiatiser leur image, etc. Certains de ces jeunes arrivent à devenir professionnels par un concours de circonstances, mais très peu y parviennent à Genève. Il leur manque un tremplin.

M. Ciuclea se présente. Il est travailleur social hors murs engagé sur un dispositif culturel et sportif de la commune de Vernier. Leur objectif est de développer la proposition culturelle et les possibilités pour les jeunes au niveau de leurs

pratiques artistiques. Ils retrouvent le même problème: ils les accompagnent sur la base de leur pratique artistique mais se retrouvent vite limités. L'écart entre le monde amateur et le monde professionnel est grand. Il manque une étape, un tremplin qui pourrait soutenir et lancer cette jeunesse talentueuse. Elle est même parfois connue à l'étranger, mais elle peine à percer les frontières à cause du manque de structuration, de formations et de personnes accompagnatrices. Les travailleurs sociaux font avec leurs connaissances et leurs réseaux personnels, mais ils se heurtent à leurs propres limites.

Par conséquent, ils estiment qu'un projet comme cette Maison du hip-hop serait intéressant. Toutefois, ils auraient un bémol à émettre en réponse au texte de la motion. Ils pensent qu'il faudrait ouvrir ce projet au-delà du hip-hop. Les pratiques du hip-hop ont beaucoup évolué (graffiti, *beat-boxing*, etc.) et ne reflètent plus forcément la jeunesse actuelle. Ils pensent qu'ouvrir à d'autres courants artistiques – mais qui seraient tout de même liés à la culture urbaine – permettrait de toucher plus de jeunes et de répondre plus concrètement aux besoins de ceux-ci. Qui plus est, de nos jours, avec internet et les réseaux, les courants artistiques se mélangent rapidement.

### *Questions des commissaires*

Une commissaire remercie les auditionnés pour leur travail et le rôle qu'ils jouent pour offrir aux jeunes une première approche de la culture hip-hop et un accompagnement vers une autonomisation avec les LGA et les divers ateliers ou scènes. Effectivement, il manque actuellement une étape qui suivrait cette introduction. Elle signale cependant que la motion n'a pas du tout pris la perspective du hip-hop comme une culture de jeunes. C'est une culture artistique comme une autre, comme peut l'être l'art contemporain. Le projet de la motion ne serait donc pas dédié uniquement ou spécifiquement aux jeunes. Si l'objectif avait été de faire une maison des jeunes, alors effectivement elle aurait trouvé logique et bénéfique d'ouvrir à d'autres courants artistiques. Elle demande quels seraient les liens que les auditionnés pourraient envisager entre leur travail et une potentielle Maison du hip-hop.

M<sup>me</sup> Sana pense aux jeunes dans ses ateliers dont elle pense qu'ils pourraient se professionnaliser. La première étape qu'elle entrevoit serait de les faire rencontrer des professionnels, qui pourraient leur prodiguer des conseils ou, par exemple, leur apprendre à se présenter en radio. La commission vient d'auditionner les animateurs de *Nayuno*: elle sait que, quand bien même la radio serait intéressée, elle peut difficilement envoyer un jeune en radio s'il n'a pas appris à s'y présenter. Or, elle ne peut pas l'enseigner elle-même, ni la façon de gérer des réseaux sociaux. Aller dans un lieu où ces jeunes pourraient rencontrer ces professionnels qui pourraient les aiguiller serait précieux et ouvrirait déjà en soi la porte au mélange

intergénérationnel, car ce sont certainement des personnes plus âgées qui ont ces compétences à transmettre aux plus jeunes. Elle revient sur le concept de Maison du hip-hop et le bémol qu'ils ont exprimé face aux termes de la motion. Le hip-hop est en soi un courant très large qui, aujourd'hui, regroupe bien plus que les cinq piliers de la culture cités, avec la mode, le visuel, le *VJing* (*video jockey*), etc.

La commissaire est d'accord que, comme tous les courants, le hip-hop évolue constamment. Ce n'est jamais possible de mettre en place un projet parfait, mais l'idée de la motion est tout de même de créer des vases communicants entre les disciplines afin de favoriser la création et la professionnalisation de chacune d'entre elles. Ça permettrait aussi de sortir des cloisonnements que notre société impose. Elle demande aux auditionnés ce qu'ils en pensent.

M. Ciuclea pense que ces vases communicants peuvent apporter de nouvelles dimensions à chacune des disciplines. Un groupe de danseurs pourrait par exemple travailler avec des rappeurs pour créer des projets, des clips ou de la scénographie lors d'un concert. Ça se fait moins actuellement parce qu'il n'y a pas d'espaces où ces personnes peuvent se rencontrer et partager leurs pratiques. Ces partages pourront découler sur de nouvelles pratiques et connexions qui alimenteront les différents arts.

M. Boggio ajoute que l'interculturalité se pratique beaucoup en général dans la société. Il prend l'exemple de l'Orchestre de Chambre de Genève (OCG) travaillant avec Dominique A. Les auditionnés essaient d'exprimer, peut-être maladroitement, que le projet de la motion peut varier en fonction de sa cible. Si le but est d'utiliser cette Maison du hip-hop pour rayonner avec des éléments de cette culture vers d'autres formes culturelles, alors les termes de la motion sont peut-être trop restrictifs. A moins que l'objectif soit bel et bien de créer un lieu où il serait possible d'amener des jeunes talents à s'exprimer et prendre de l'ampleur. Il y a une forme d'ambiguïté dans la motion, car il s'agit de deux voies un peu différentes l'une de l'autre.

Il est clair qu'il manque un étage à Genève entre l'amateurisme et la professionnalisation de ces musiciens. Il existe quelques rares artistes qui parviennent à se professionnaliser, comme Makala, qui est un pur produit FASE ayant commencé dans les LGA, et Varnish La Piscine, dont le parcours n'est pas non plus très éloigné. Ces artistes-là, à un moment donné, ont trouvé un lieu où ils étaient pris en charge dans leur développement culturel pour passer à une phase de production et de professionnalisation. Il pense que la motion pourrait construire cet étage, la dernière étape pour permettre l'envol des talents. Il rappelle que la VdG est cofondatrice de L'Abri Genève. Il conseille d'ailleurs de les auditionner dans le cadre de cette motion. L'Abri est un lieu qui pratique ce type de résidence qui permettent aux personnes de s'envoler vers la professionnalisation. Pour le domaine du hip-hop, la motion n'est pas très loin de faire la même chose.

Une commissaire revient sur le terrain. Elle demande ce qui manque aux jeunes qui pratiquent leurs musiques. Elle demande si ce sont plutôt des lieux ou la possibilité d'une professionnalisation. En effet, peu importe les domaines, mettre des moyens professionnels ne permet pas forcément de percer, car notre territoire est petit. Elle souhaite encore savoir si une autre explication serait qu'il leur manque un endroit où ils pourraient rencontrer des personnes plus âgées qui auraient réussi.

M. Ciuclea répond que ce qui leur manque est un lieu où ils pourraient partager des pratiques artistiques, où ils pourraient être accompagnés de manière professionnelle et formative pour leur faire atteindre un niveau qu'ils ne pourraient pas atteindre seuls. Ils pourraient ainsi s'émanciper et émanciper leur art. D'après lui, le fait de se rencontrer et le fait d'être accompagnés par des professionnels ou experts vont de pair.

M<sup>me</sup> Sana reconnaît que le territoire est petit, mais elle pense qu'à cause d'un manque de structures professionnelles, Genève est passée à côté de beaucoup d'artistes, sur plusieurs générations, qui auraient pu se professionnaliser avec ce type de structures. Et elle rappelle qu'il n'y a pas que la question des artistes. Autour d'un lieu comme celui proposé par la motion, il faut des professionnels dans différents domaines: l'audiovisuel, le management, la production, l'ingénierie du son, etc. Ça permettrait par conséquent la professionnalisation de ces métiers-là, leur développement et leur valorisation. Beaucoup de jeunes font des études d'ingénieur du son qui coûtent très cher, mais ils ont peu de lieux où ils peuvent ensuite faire des stages, voire travailler.

La commissaire ne connaissait pas les LGA. Elle demande si ce serait intéressant d'en créer aussi en centre-ville.

M. Boggio pense que ce serait intéressant d'avoir ce type de locaux aussi en ville. La VdG manque de ce type de structures par rapport aux communes périurbaines. Certes, la Ville a moins de jeunes de moins de 25 ans par rapport à ces communes – seulement 19% – mais, avec ses 250 000 habitants, ça représente tout de même un nombre élevé de jeunes. Il y a un intérêt stratégique d'avoir ces locaux directement en ville.

Une commissaire comprend qu'il y a un écart entre le besoin de professionnalisation des jeunes et ce que le projet de Maison du hip-hop pourrait leur offrir, qui n'est pas du tout une professionnalisation. Comme déjà expliqué, le projet vise à créer un lieu qui représente et permet la pratique de la culture hip-hop. Les jeunes trouveront par conséquent des éléments et pistes de réflexion qui les aideront, voire qui leur permettront de développer des filières dans des domaines adjacents comme l'ingénierie du son. Elle adorerait que la HEAD crée une filière arts urbains et que cette Maison du hip-hop puisse diriger les jeunes vers des professionnalisations de certains métiers. Cette Maison du hip-hop permettrait

tout de même de découvrir la culture et de faire des rencontres qui créeraient des émulations, mais il n'empêche qu'elle ne serait pas créée pour être une école de professionnalisation en soi. Elle explique par ailleurs que la FCMA et d'autres structures existent déjà et s'occupent de la professionnalisation des artistes, avec de nombreuses formations. Elle demande si les travailleurs sociaux ne sont pas assez à l'aise pour orienter les jeunes sur ces structures professionnalisantes. Elle se demande également si le hip-hop ne se sent peut-être pas assez légitime à faire appel à ces aides.

M. Ciuclea comprend que le but n'est pas de créer un lieu de professionnalisation, mais il pense qu'il peut faire appel d'air et que des formations pourraient y être proposées, typiquement par la FCMA. La fondation pourrait ouvrir une annexe directement dans la Maison du hip-hop pour régulièrement y présenter son travail aux artistes. Ils se rendent en effet compte que peu de jeunes ou de personnes accompagnatrices des artistes connaissent la FCMA. Mais, pour bénéficier de certains soutiens, il faut parfois déjà jouir d'un rayonnement supra-régional. Pour beaucoup d'artistes, il est donc difficile d'arriver à être soutenus par la FCMA, SME ou Pro Helvetia. Ils doivent déjà pouvoir assumer 15 rôles à la fois. Il considère que la Maison du hip-hop pourrait accueillir des formations, y compris certaines qui existent déjà.

Une commissaire revient sur la formation scolaire publique. Au cycle d'orientation et au collège, il y a des cours de musique. Les professeurs peuvent rediriger vers des écoles ou d'autres institutions. Elle demande s'il n'y a pas des moyens au sein même de l'école de donner des pistes aux jeunes qui souhaiteraient développer leur pratique artistique.

M. Boggio explique qu'ils essaient d'avoir de l'influence sur le DIP mais qu'ils en ont très peu. A dire vrai, le fond de la question est la problématique de l'appétence à la culture. La FASe essaie de permettre aux jeunes qui ont envie d'expérimenter sur des domaines culturels de pratiquer, et ce, quel que soit leur niveau. Ils cofinancent par exemple l'Espace de pratique instrumentale à Carouge, qui permet à des centaines d'enfants de pratiquer même sans connaissances de base en musique. Leur rôle est de faire grandir, et ces éléments culturels sont importants à cela. La culture est nécessaire pour vivre et elle contient des parties qui sont plus ou moins valorisées sur la place publique. Il n'a pas l'impression que le hip-hop soit aussi peu valorisé que ce que certains disent. Il a plutôt l'impression que le hip-hop imprègne d'autres formes de culture de manière transversale. C'est par exemple le cas avec le jazz à l'Association pour l'encouragement de la musique improvisée (AMR), où des croisements fertiles s'opèrent. Il rappelle que l'AMR également propose des ateliers, sans être dans une démarche de professionnalisation mais bien d'accompagnement au développement de compétences suffisantes pour émerger peut-être sur d'autres marchés.

Un commissaire ajoute que l'AMR est né de la même démarche pour le jazz que ce qui est proposé avec cette motion pour le hip-hop, ce que M. Boggio confirme.

Une commissaire revient sur ce qu'ont dit les auditionnés en rapport avec l'élargissement du projet à d'autres formes d'art, pour la raison que le hip-hop «évolue très vite». Elle demande comment cette maison devrait s'appeler d'après les auditionnés.

M. Ciuclea explique qu'ils pensent qu'il faudrait ouvrir aux cultures urbaines ou aux musiques actuelles. Mais ils n'ont pas réfléchi aux termes.

M. Boggio ajoute qu'il faut donner une liberté aux acteurs qui investiront le lieu. Il reprend l'exemple de l'AMR, qui a reçu cette liberté qui a amené un foisonnement culturel. Il n'est pas possible de déterminer à l'avance ce que seront les pratiques qui y prendront place. Mais il est important pour eux de créer cet étage permettant un développement un peu plus fin des pratiques musicales, parce que la FASE n'arrive pas à le faire et que ce n'est d'ailleurs pas leur travail.

M<sup>me</sup> Sana ajoute qu'entre le moment où un jeune sort d'une MQ et celui où il entrerait dans une école professionnalisante, il manque cette étape de rencontres avec d'autres personnes dans un lieu spécifique et qui vont peut-être le diriger vers une professionnalisation. Elle comprend bien que ce projet n'est pas une école de rap. Mais elle explique qu'elle voit beaucoup de jeunes en ateliers qui sont isolés dans leur pratique musicale et ce projet pourrait leur permettre de ne plus l'être.

### *Discussion et vote*

Une commissaire évoque le fait d'auditioner des artistes. Elle propose deux rappers connus de la scène locale: M. A. M et Eriah.

Une commissaire voudrait entendre des danseuses. Elle propose l'audition de Pastora et Perla.

Une commissaire propose l'audition des représentants de L'Abri Genève.

Un commissaire propose d'auditioner plusieurs artistes en même temps. Il propose de faire une grande session condensée avec quatre ou cinq personnes sur une heure et quart. Il faudrait fixer une date et ceux qui pourraient venir viendraient. Ainsi, la commission pourra avancer plus vite vers le vote de la motion. Il propose un dernier artiste à auditioner pour représenter le *DJing*: DJ Wasulu Selecta.

Une commissaire propose l'audition de graffeurs.

Mises aux voix, les auditions des rappers M.A.M et Eriah, des danseuses Pastora et Perla, des représentants de L'Abri Genève, de DJ Wasulu Selecta et de graffeurs de la scène genevoise sont acceptées à l'unanimité des membres présents.

## **Séance du 27 janvier 2025**

### *Audition de M<sup>me</sup> Perla Perlson, alias Perla, danseuse*

M<sup>me</sup> Perlson explique qu'elle est danseuse professionnelle. Adolescente, elle avait besoin de s'entraîner pour ses compétitions de haut niveau mais n'avait nulle part où aller. Elle devait s'entraîner dehors, dans le froid. Elle a gagné beaucoup de compétitions pour devenir la danseuse suisse la plus titrée, troisième mondiale de sa catégorie. Elle continue de représenter le drapeau suisse partout dans le monde malgré ses blessures (ligaments croisés) en atteignant dernièrement le rang de demi-finaliste des championnats du monde de danse house.

Aujourd'hui, elle transmet son savoir à des jeunes qui partagent le même rêve qu'elle avait à l'époque: donner un maximum pour la danse hip-hop et pouvoir un jour en vivre. Toutefois, elle explique qu'il est très difficile de vivre de ça en Suisse. Elle vit de la danse grâce à ses voyages à l'étranger. Elle aimerait pouvoir offrir à ses élèves un lieu pour s'entraîner, se retrouver et communiquer entre eux. Elle reconnaît que le hip-hop porte encore souvent une connotation inquiétante. Elle explique qu'elle a déjà été traitée de «racaille» parce qu'elle porte des vêtements larges, qui sont nécessaires à sa danse. Or, le milieu est véritablement un domaine de respect et de bienveillance.

Elle précise qu'à côté de sa carrière de danseuse, elle est comptable de métier, car elle devait s'assurer une stabilité financière. Elle insiste sur le fait qu'il est très difficile pour une adolescente de ne pas avoir de lieu où s'entraîner. Elle pense que cette motion est la possibilité d'offrir un espace de bienveillance aux jeunes générations. Elle cite les lieux similaires à Paris: La Place et le Centquatre. Ce sont des lieux culturels où de nombreux artistes s'expriment et travaillent. Certains deviennent des célébrités. C'est une occasion de proposer la même chose à la nouvelle génération suisse qui montre déjà énormément de talent et qui mérite un tel lieu. En ayant un lieu adéquat d'entraînement garanti chaque saison, ça leur permettrait également d'éviter les blessures comme celles dont elle a souffert.

Elle explique qu'elle a fait plusieurs demandes à la VdG pour obtenir des salles d'entraînement mais qu'elle a toujours reçu des refus. Pour finir, elle déclare que ce sujet lui tient à cœur et que c'est pour ça qu'elle a répondu à l'invitation de la commission, malgré le fait d'avoir été prévenue tardivement.

### *Questions des commissaires*

Une commissaire revient sur la cohabitation des différentes disciplines du hip-hop dans un lieu comme La Place ou celui proposé par la motion. Elle demande à l'auditionnée si elle pense que c'est possible à Genève et si ça pourrait enrichir les pratiques artistiques des uns et des autres. Elle demande aussi si ça permettrait de rassembler ce mouvement assez disparate afin qu'il puisse s'organiser et faire valoir ses droits.

M<sup>me</sup> Perlson explique que la nature pluridisciplinaire du hip-hop amène déjà ses différents acteurs à se retrouver dans certains événements. Elle évoque des compétitions qui accueillent aussi bien le *popping*, le hip-hop, la house, le break. Elle explique que toutes ces disciplines de danse s'entraînent ensemble à Balexert, car ils ont accès au lieu tous les soirs. Ça crée des liens et les danseurs conçoivent des spectacles ensemble. Elle explique que les danseurs contemporains leur proposent également des collaborations. Pour avoir passé beaucoup de temps à s'entraîner à La Place ou au Centquatre à Paris, elle trouve inspirant de voir autour de soi d'autres artistes travailler. Ça stimule la créativité et ça fait partie du métier. La pluridisciplinarité dans un même lieu serait par conséquent positive. De plus, comme la Suisse est un petit pays et Genève une petite ville, les acteurs du milieu se connaissent, cohabitent et collaborent déjà. Le hip-hop est une grande famille.

Politiquement parlant, elle estime que les acteurs ont encore l'habitude de ne pas essayer de faire valoir leurs droits. La philosophie du hip-hop est celle du bien-être mental: se sentir bien dans sa peau et pouvoir exprimer des choses à travers son art. Les artistes n'ont pas souvent l'impression d'avoir besoin de plus et, malheureusement, ça signifie qu'ils restent sur leurs acquis et ne vont pas militer pour obtenir quelque chose qui pourrait leur apporter davantage. C'est également son cas. Toutefois, entre son travail de comptable et la danse, elle n'a jamais vraiment eu le temps de se battre pour défendre ses droits. Elle travaillait à 100% puis s'entraînait le soir jusqu'à 2 h du matin. Elle estime que les artistes hip-hop ont besoin de personnes qui ont les capacités et le temps de les aider à faire valoir leurs droits au niveau politique.

La commissaire demande si les acteurs des différentes disciplines du hip-hop sont prêts à se réunir et à imaginer un tel projet commun.

M<sup>me</sup> Perlson répond que les acteurs parlent déjà beaucoup de la possibilité d'une Maison du hip-hop. Certains sont très investis sur la question et répondront sans nul doute présent. Elle tient d'ailleurs à remercier la commission de l'avoir invitée, car elle est une artiste parmi beaucoup et c'est un privilège pour elle d'être ici ce soir.

Une commissaire félicite l'auditionnée pour son parcours. Elle souligne le fait que la création de nouveaux lieux culturels demande des investissements

importants. Elle est intriguée: elle demande à l'auditionnée si elle a fait l'inventaire des salles qui existent à Genève pour pouvoir répéter. Elle évoque l'école Le-Corbusier, qui compte beaucoup de salles non utilisées le soir, les MQ, les salles communales, la Maison Saint-Gervais, la Comédie, etc. Elle trouve étonnant que l'auditionnée déclare n'avoir jamais trouvé de salle où répéter. Elle explique que si une Maison du hip-hop est créée avec une salle dédiée aux répétitions de danse, un fonctionnaire sera nommé et il ne sera pas forcément facile de réserver la salle pour toutes les personnes qui en ont besoin.

M<sup>me</sup> Perlson prend l'exemple du Grütli. Pendant une période, le concierge la laissait venir après une certaine heure. Aujourd'hui, les danseurs hip-hop sont tolérés dans les couloirs du Grütli mais pas dans les salles, qui sont réservées aux danseurs classiques et contemporains. Ils se font régulièrement rabrouer parce qu'ils «font trop de bruit» et finissent par partir. Ce genre de traitement est une constante. Lorsqu'elle faisait des demandes aux MQ, la seule qui lui a répondu favorablement est celle du Rondeau de Carouge, mais c'était uniquement deux heures par semaine le mercredi, et ils lui ont demandé en échange de créer un spectacle pour eux. A chaque fois qu'elle faisait des demandes de salle, on lui demandait de donner quelque chose en échange et les horaires qu'on lui proposait étaient toujours sur ses heures d'école et de travail. Elle explique que les artistes ont souvent besoin de s'entraîner le soir. Or, très peu de salles sont ouvertes le soir, parce que les personnes en charge n'ont pas forcément envie d'ouvrir et de refermer les salles ensuite.

La commissaire interrompt l'auditionnée pour expliquer que, de nos jours, les écoles et bâtiments ont des passes qui permettent d'éviter les charges de conciergerie et qui enregistrent les utilisateurs des locaux.

M<sup>me</sup> Perlson prend l'exemple d'une salle à Plainpalais qui leur est ouverte pendant deux heures les mardis soir. En l'occurrence, ça fonctionne avec une personne qui ouvre et ferme la salle. Si, à 22 h, les danseurs ne sont pas tous dehors, la personne éteint les lumières et ça amène des problèmes. Elle explique qu'en tant qu'athlète de haut niveau, une session de deux heures est insuffisante. Elle a uniquement le temps de s'échauffer et c'est frustrant. S'il existait un lieu culturel dédié, elle pourrait y rester toute la journée ou toute la soirée.

La commissaire insiste sur le fait que cet espace dédié répondrait également à des contraintes de concurrence à l'utilisation de la salle.

M<sup>me</sup> Perlson ne prétend pas le contraire. Elle détaille simplement ce dont les danseurs hip-hop auraient besoin. Elle pense que si ce besoin pouvait être rempli ne serait-ce qu'en partie, ça constituerait déjà des avancées précieuses pour leurs conditions. Elle souligne le fait qu'aujourd'hui, les danseurs urbains s'entraînent encore au parc des Bastions. Or, ça ne les empêche pas de représenter la Suisse dans les compétitions internationales et de faire de leur mieux.

Elle explique qu'aujourd'hui, un de ses privilèges dans le milieu est d'aller à Zurich deux fois par année pour évaluer les nouveaux danseurs urbains suisses pour octroyer la possibilité d'entrer en formation sportive à l'école. Elle n'a pas eu cette possibilité, car les danseurs hip-hop n'étaient pas accueillis dans les classes sport-études, quand bien même des danseuses classiques y étaient acceptées. En effet, pour pouvoir être acceptés dans ce dispositif, les élèves doivent pouvoir attester d'un planning avec des adresses de salles qui témoignent qu'ils s'entraînent pendant les horaires où ils ne sont pas en cours.

Zurich a mis en place un système où les danseurs hip-hop peuvent rejoindre les classes sportives à partir du moment où ils ont quinze heures d'entraînement par semaine avec des coachs et des adresses vérifiables. Ils ont même le droit de rater des jours d'école pour aller à des compétitions. C'est pour ça qu'il est primordial pour les jeunes danseurs d'avoir une adresse vérifiable qui témoigne qu'ils s'entraînent. Ainsi, ils pourraient peut-être aussi rejoindre les classes sportives à Genève, ce qui n'est pas encore le cas à l'heure actuelle.

Un commissaire demande si elle utilise encore des lieux en VdG.

M<sup>me</sup> Perlson explique qu'elle a réaménagé un vieux dépôt à la rue de la Servette. Elle y a installé un parquet, des miroirs et une radio. Au bout d'un moment, elle en a eu marre d'être traitée comme une squatteuse. Ce dépôt fait 40 m<sup>2</sup>. Elle utilise cette salle pour elle-même et y accueille gratuitement ses élèves.

Le commissaire revient sur les refus de la VdG de lui octroyer une salle. Il demande de préciser si ces demandes étaient envoyées à la Ville, au Canton, voire aux deux.

M<sup>me</sup> Perlson dit avoir aujourd'hui 33 ans et avoir fait ces demandes quand elle avait 16 ans. Elle avait envoyé des e-mails, dont certains à la VdG, mais on ne lui proposait aucun lieu de répétition. Elle était révoltée. Elle avait envoyé beaucoup d'e-mails à des salles de gym qu'elle trouvait sur internet, mais elle recevait toujours des refus. Elle suppose que c'est parce qu'elle se présentait en tant que danseuse hip-hop et que son milieu souffre d'une mauvaise réputation malgré lui. Elle ne comprend pas ces préjugés négatifs. Elle rappelle l'histoire du hip-hop aux Etats-Unis: il a été créé pour permettre à des personnes afro-américaines ou latino-américaines de s'exprimer en réponse au racisme et aux interdictions dont ils étaient les victimes. Il s'agit d'un espace de liberté d'expression et d'existence. Le hip-hop ne cherche pas à mener les jeunes à de mauvais comportements mais bien à les sortir de la rue et leur éviter de tomber dans des problèmes sociaux.

Une commissaire demande combien d'élèves l'auditionnée accueille dans son école de danse privée. Elle souhaite savoir s'il existe différentes disciplines dans la danse hip-hop et si des écoles comme Dance Area enseignent les mêmes disciplines que l'auditionnée.

M<sup>me</sup> Perlson répond qu'elle donne cinq cours par semaine pour un total de 70 élèves. C'est ouvert à tous les âges et les élèves viennent de tout le canton de Genève. Elle confirme qu'il existe de nombreux styles de danse hip-hop. Dans son école, elle enseigne le hip-hop, la house et l'*afrohouse*. Elle ajoute qu'effectivement, l'école Dance Area engage deux professeurs qui enseignent le hip-hop et la house.

Un commissaire revient sur l'impossibilité pour l'auditionnée de vivre de la danse en Suisse et de la nécessité de voyager à l'international. Il demande de quoi l'auditionnée tire précisément ses revenus liés à la danse.

M<sup>me</sup> Perlson explique que, du fait de ses nombreux titres, elle officie en tant que juge dans plusieurs compétitions. Ensuite, elle donne des ateliers presque chaque week-end à l'étranger et elle est et a été sponsorisée par plusieurs marques (Yves Saint-Laurent, Red Bull, Nike, Adidas, Apple Music). Toutefois, jusqu'à il y a deux ans, elle était aussi comptable à mi-temps, car ses revenus en lien avec la danse n'étaient pas suffisants, malgré son niveau. Pour qu'elle et d'autres danseurs puissent exercer et vivre de leur métier à Genève, il faudrait que les théâtres leur ouvrent davantage leurs portes et arrêtent de leur demander d'être des danseurs hybrides. Souvent, quand des théâtres les accueillent, ils doivent entrer dans une compagnie contemporaine. Il n'y a pas de théâtre ici qui produit des spectacles 100% hip-hop, alors que ça pourrait très clairement attirer un public nombreux. De plus, la Suisse ne compte malheureusement pas encore de chanteurs très connus pour qui les danseurs pourraient danser (clips, scènes, etc.).

Une commissaire explique qu'en VdG, depuis que la gauche a récupéré la majorité il y a cinq ans, ils se battent pour relever les subventions accordées aux musiques actuelles. Or, régulièrement, quand elle parle avec des artistes hip-hop, ceux-ci ne s'identifient pas aux musiques actuelles. Mais c'est également pour la culture hip-hop que les politiciens essaient de relever les subventions pour les musiques actuelles. Ils n'ont pas l'impression que le milieu du hip-hop a recours aux subventions qui existent en VdG pour les musiques actuelles. Elle demande si l'auditionnée peut confirmer ce propos, ou si, au contraire, elle a déjà fait des demandes de subvention qui auraient été refusées.

M<sup>me</sup> Perlson explique n'avoir jamais eu recours à une subvention. Elle ne pense pas pouvoir répondre à cette question et conseille de la poser à un chanteur. Elle explique que les musiques qu'ils écoutent lors de leurs cours ou en faisant des spectacles sont produites par des *beatmakers* qui sont souvent des amis. Les questions de droits sont peu importantes.

La commissaire explique que l'auditionnée pourrait avoir accès à ces subventions pour la création d'un spectacle.

M<sup>me</sup> Perlson répond qu'elle ne le savait pas et que c'est certainement le cas des autres acteurs du milieu. Elle dit cependant que, pour créer un spectacle, il est nécessaire de posséder un espace pour le concevoir et ensuite le produire.

La commissaire demande quels seraient les besoins pour une Maison du hip-hop en tant que danseuse.

M<sup>me</sup> Perlson explique qu'il faudrait un parquet flottant, des miroirs, une sonorisation de qualité et des tapis. Pour ce qui est de la superficie, ça dépend du nombre de personnes qu'on souhaiterait accueillir en même temps. Par exemple, dans son local de 50 m<sup>2</sup>, ils se sentent déjà à l'étroit à partir de quatre danseurs. Les lieux culturels hip-hop qu'elle a connus sont très grands, mais elle pense que les danseurs pourraient s'adapter avec quelque chose de plus petit. Pour référence, elle explique qu'une salle de 100 m<sup>2</sup> contient environ 15 personnes.

Un commissaire aborde la complémentarité entre les différentes disciplines du hip-hop. Le texte de la motion cherche aussi à mettre en avant la danse ou le graffiti, qui sont des disciplines encore moins soutenues que le rap. Pour les motionnaires, il est important de rassembler les différentes disciplines en un même lieu. Mais, depuis la déposition du texte, plusieurs personnes ont évoqué le futur espace culturel de la Concorde, à Vernier, comme un lieu qui pourrait accueillir des danseurs hip-hop. Par conséquent, il demande à l'auditionnée s'il existe une demande pour rassembler en un même lieu, en VdG, les différentes disciplines du hip-hop et si ce serait envisageable.

M<sup>me</sup> Perlson répond que, pour ses acteurs, les cinq piliers du hip-hop ne font qu'un. Les danseurs ont toujours rêvé de pouvoir se rassembler en un même lieu. Un de ses amis, qui est architecte, se penche sérieusement sur la création d'une potentielle Maison du hip-hop à Nyon et il lui a demandé son aide. Par conséquent, beaucoup de personnes du milieu sont déjà impliquées dans cette démarche de convergence. C'est très concret, ils ont envie de le faire mais ils n'ont pas les moyens. Elle explique que son fiancé est champion du monde de hip-hop et que ce n'est qu'à partir du moment où il a reçu ce titre il y a cinq ans qu'il lui a été accordé une salle à Vevey, qui s'est révélée être un ancien garage qu'il a dû rénover lui-même.

Elle trouve dommage que des personnes de leurs niveaux n'aient pas de lieux pour s'entraîner, parce qu'ils seraient capables de ramener encore davantage de titres à la Suisse. Elle pense que ses élèves actuels pourraient également être champions du monde s'ils avaient un lieu où s'entraîner, car ils sont déjà aussi forts qu'elle au même âge. Ils ont besoin de faire leurs devoirs quelque part, et ce n'est pas possible chez eux. Elle insiste sur le fait que ses élèves sont respectueux et bienveillants: ils prennent soin du matériel et de l'espace qui leur est prêté.

La commissaire explique avoir compris, au travers des précédentes auditions, que le hip-hop évolue énormément et qu'il existe d'autres types d'art de rue. Elle demande à l'auditionnée comment devrait s'appeler cette Maison du hip-hop.

M<sup>me</sup> Perlson répond qu'elle trouve l'appellation «Maison du hip-hop» jolie et qu'elle préférerait ce nom. Mais elle concède qu'il serait possible d'utiliser le mot «urbain». Elle reconnaît que, malgré la pluridisciplinarité du hip-hop, peut-être que les pratiquants de certains styles ne seraient pas certains de pouvoir venir dans ce lieu s'il avait pour nom «Maison du hip-hop». Elle prend l'exemple du *voguing*, qui est une danse connectée à leur culture, dont les danseurs s'entraînent avec eux, mais qui n'est pas du hip-hop.

Une commissaire craint que l'aspect violent du rap, connu notamment aux Etats-Unis, vienne entacher la notion de hip-hop. Elle demande si la danse possède cet aspect-là. Elle demande aussi ce qu'est la house.

M<sup>me</sup> Perlson répond que ce n'est pas du tout le cas. Elle souhaite remettre les choses dans leur contexte. Les Etats-Unis sont très différents de la Suisse. Elle explique avoir été formée en danse par les fondateurs du hip-hop lorsqu'elle a vécu à New York. Ces fondateurs leur expliquent qu'elle et les autres danseurs étrangers sont des invités dans la culture hip-hop, car ils ne sont pas nés aux Etats-Unis et n'y ont pas vécu. En Suisse, en général, la vie est totalement différente, il n'y a pas le même taux de criminalité et il n'y a pas de gangs. De plus, la mentalité suisse en hip-hop est au contraire de pouvoir se réunir et s'exprimer par une passion et dans la bienveillance. Elle essaie au maximum de veiller sur ses élèves et de leur prodiguer des conseils de vie sains. Elle admet que le rap américain peut contenir des aspects violents, mais ce n'est pas le cas du rap ici et ce n'est jamais le cas de la danse hip-hop. Elle comprend que ça puisse faire peur et que ça engendre la mauvaise réputation du hip-hop en général, mais elle insiste sur le fait qu'il existe de la violence dans tous les domaines.

Elle explique que la *house dance* est née dans des clubs house qui nécessitaient d'être connus par le bouche-à-oreille. Ils étaient ouverts aux différentes minorités, le tout dans la bienveillance. Ainsi, les danseurs hip-hop allaient dans ces clubs-là pour éviter les violences qui pouvaient se dérouler dans les clubs hip-hop. Leur mentalité est «*peace, love and unity*». Ils y ont créé la *house dance*, qui possède plusieurs sous-genres. Elle l'a découverte aux Etats-Unis.

*Audition de MM. Mamadi Samoura, alias M.A.M, rappeur, Juan Mariano Beni, alias Eriah, rappeur, et David Aymon, alias DJ Wasulu Selecta, DJ et militant.*

M. Aymon se présente. Il est DJ sous l’alias Wasulu Selecta. Il est par ailleurs militant, travailleur social et activiste culturel depuis plus de vingt ans à Genève.

M. Samoura se présente. Il est rappeur sous l’alias M.A.M, ainsi que producteur et compositeur à Genève, en Suisse et à l’international.

M. Mariano Beni se présente. Il est rappeur sous l’alias Eriah depuis vingt-sept ans. Il est également DJ, organisateur d’événements et assistant socio-éducatif. Il estime que, plus que jamais, le hip-hop résonne dans plusieurs générations. C’est observable dans les concerts, dans la rue et chez les enfants, qui écoutent beaucoup cette musique. Ça augmente les envies de professionnalisation, que ce soit dans la danse, le *beatmaking*, la composition ou le chant. Aujourd’hui, cette volonté devient de plus en plus accessible, avec notamment des rappeurs genevois qui remplissent des salles à Paris et font des tournées. Les auditionnés ont eux-mêmes pu faire des tournées à travers le monde grâce à leur musique. Cette motion est une occasion d’avoir un espace dans lequel ces passionnés peuvent se rencontrer et avoir un encadrement professionnel par le biais d’ateliers, d’espaces, d’autres personnes animées par la culture hip-hop. Le hip-hop est une grande famille qui s’étend à l’international. L’intérêt est de pouvoir accueillir ces personnes qui ont des objectifs concrets pour leur avenir professionnel.

M. Samoura n’aimerait pas considérer la culture hip-hop comme étant un genre renfermé. Au contraire, depuis ces dix dernières années, il s’agit du genre qui domine la pop culture dans le monde entier. Le hip-hop vient des Etats-Unis, qui est toujours le plus grand marché de consommation de rap au monde. Aujourd’hui, le deuxième plus gros marché mondial est la France, qui possède une forte influence en Suisse romande.

Le hip-hop imprègne toute la culture: les publicités, la façon dont s’habillent les personnes de tout âge et même ce qu’elles écoutent, sans même forcément qu’elles s’en rendent compte. Les déclinaisons sont variées et difficiles à identifier. L’étendue est indéniable. Aujourd’hui, en baignant dans le hip-hop, les jeunes ne se distinguent pas de la même façon qu’il se distinguait en faisant de même à son époque. Les jeunes de 15 ou 16 ans actuellement n’ont pas l’impression de faire partie d’un mouvement ou d’une communauté. Ils sont nés dedans et écoutent ça naturellement.

Pour lui, il serait important d’avoir un endroit, comme dans beaucoup d’autres pays, pour rassembler ceux qui veulent se professionnaliser et aller plus loin que la simple récréation ou la découverte. Il explique avoir côtoyé les MQ mais s’en être rapidement détaché pour ses aspirations hip-hop, car il était un des rares jeunes à vouloir en faire une carrière.

M. Mariano Beni rebondit sur le sujet des MQ. Il a animé pendant sept ans des ateliers d'écriture de rap dans des MQ. L'exercice était davantage de créer une activité pour les jeunes pour les occuper et les intéresser, ce qui était difficile. Très peu de ces jeunes étaient réellement intéressés et, si c'était le cas, ils étaient en quelque sorte obligés de travailler de leur côté. C'est pourquoi il serait intéressant d'avoir un lieu dédié.

M. Aymon abonde dans le sens de ses collègues. Toutefois, plus qu'une «Maison du hip-hop», il envisagerait une «Maison des cultures urbaines». Le hip-hop fait partie des cultures urbaines et il évolue, tout comme Genève évolue au niveau urbanistique, culturel et au niveau de sa population. Ils l'observent chez les nouvelles générations. En plus d'être artistes, ils sont aussi travailleurs sociaux et entrepreneurs. Ils ont appris par eux-mêmes à organiser des événements et ils sont fiers du chemin qu'ils ont parcouru, mais ils aimeraient continuer à transmettre leurs savoirs.

Il explique qu'il a existé, par le passé, des événements qui arrivaient à mutualiser différentes disciplines. Il y a aussi un aspect commercial au hip-hop qui est très important, tant pour les locaux que des artistes étrangers. Genève rayonne à l'international mais, malheureusement, les artistes d'ici n'ont pas beaucoup de visibilité. Il conçoit que la faute leur revient quelque peu, car ils n'ont pas réussi à s'organiser. Mais, petit à petit, à force de travail, ils progressent et se retrouvent en audition à cette commission. C'est une forme de reconnaissance et ils souhaitent continuer dans ce sens.

Ils ont des enfants et ils aimeraient que le projet de cette motion soit un lieu pour les futures générations. Ça pourrait être un lieu mobile (dans le Grand Genève), un lieu d'innovation, avec une force d'attraction étant donné les talents en devenir et les talents existants à revaloriser. Pour conclure, comme Genève est internationale, le hip-hop et les cultures urbaines incarnent parfaitement le caractère multiculturel et multigénérationnel.

### *Questions des commissaires*

Une commissaire revient sur les MQ. Elle est d'accord que, si la culture peut être un moyen de créer de la cohésion sociale, le but des MQ n'est pas de créer ou de représenter de la culture. Ensuite, elle reconnaît qu'il y a actuellement beaucoup de déclinaisons entre les cultures et qu'il serait peut-être possible de tout faire communiquer. Mais, pour un projet comme celui de la motion, il fallait déterminer un noyau dur, avec les avantages et défauts que ça engendre. Elle rappelle cependant que les motionnaires se sont inspirés d'endroits qui existent déjà ailleurs: La Place, à Paris, et le Flow, à Lille, qui mutualisent les disciplines du hip-hop. Elle demande si les auditionnés ont des retours sur ces lieux. De plus, elle demande quels sont les points positifs de la mutualisation des différentes disciplines.

M. Samoura raconte qu'il a été booké à La Place pour un concert en novembre dernier. Le lieu l'a impressionné, car tout y est neuf et la salle de concert se trouve dans le Forum des Halles. Le public l'a également surpris, car il est très jeune et engagé. Le staff était de qualité et le concert s'est bien déroulé. Le lendemain, il était booké pour une session avec des artistes français disques d'or et il se trouve que c'était au même endroit. C'est ainsi qu'il a compris qu'il s'agissait de ce lieu, La Place, qui rassemble des espaces pour les divers besoins des différentes disciplines du hip-hop.

Le hip-hop n'est pas qu'un style de musique, mais c'est aussi une culture, quelque chose qu'on vit. Le rap n'est qu'une des disciplines de cette culture. Il pense que La Place ne communique pas tellement sur le mot «hip-hop» dans son nom, car tout le monde y est le bienvenu. Il décrit le lieu: la grande salle de concert, un bar ouvert central, une exposition ouverte. A l'étage, il y a cinq studios d'enregistrement, avec chacun plusieurs *rooms*. Tout le matériel était neuf et de dernier cri. Il y a une grande cabine d'enregistrement qui fait communion entre les *rooms* des studios. Elle peut enregistrer des orchestres. Il explique que de plus en plus de rappeurs et producteurs font appel à des musiciens divers (bassistes, guitaristes, saxophonistes, pianistes, batteurs, etc.). Pendant leur session d'enregistrement, des musiciens proposaient petit à petit et spontanément de s'ajouter au morceau. C'est devenu une grande jam-session qui a duré une heure et demie.

Enfin, quand il est retourné le troisième jour, il a pu voir la partie danse de La Place. Il y avait une centaine de jeunes qui s'échauffaient, dont des Belges, qui étaient venus pour un événement. Alors que les danseurs s'échauffaient dans le hall, il a remarqué à côté une salle de conférence insonorisée, pour la *networking*. Elle possède une grande table et des petits postes de travail séparés. Toutes les personnes y étaient concentrées sur leur travail, sans être dérangées par les danseurs de l'autre côté de la vitre. Il a échangé avec l'ingénieur du son attiré au studio dans lequel il a enregistré. Cet homme a une vingtaine d'années d'expérience et il lui a expliqué qu'il a travaillé dans beaucoup d'autres endroits à Paris sans pouvoir trouver un lieu pour évoluer professionnellement dans le domaine musical qui le passionne. Pour lui, La Place est une bénédiction.

M. Mariano Beni explique que la dynamique de travail de groupe est importante pour que la création émerge, par exemple, lorsque tous les corps de métiers qui participent à l'élaboration d'une chanson sont réunis dans un même lieu. Il devient possible de se montrer rapidement des idées et de les mettre en place. Il y a beaucoup de talents à Genève mais, malheureusement, chacun est dans son coin et ses problèmes. Or, quand il y a un événement hip-hop, tous les acteurs interagissent ensemble.

M. Samoura évoque également le principe de faire des résidences pour travailler à plusieurs entre les corps de métiers. C'est de plus en plus pratiqué chez les

grandes stars et en Suisse. Il ajoute que c'est aussi le meilleur moyen de découvrir des talents. Il parle de son expérience et de la mentalité «*do it yourself*». A 20 ans, il lui a manqué de trouver un graphiste, un bon vidéaste, un mixeur, etc. Il a fait les choses lui-même ou avec les premières personnes qu'il trouvait qui pouvaient faire l'affaire. Il n'avait pas de moyen de faire des annonces pour trouver des professionnels de qualité. Il a eu ces opportunités plus tard en signant en maison de disques majeure. Avec ça, il a enfin obtenu un budget et un carnet d'adresses. Mais ces professionnels de la vidéo qu'il payait des milliers de francs pour ses clips ne faisaient pas forcément un travail bien meilleur que certains jeunes indépendants de Genève qui faisaient tout par eux-mêmes.

Une commissaire revient sur le fait que la Ville ne doit pas imposer un projet, mais que ce sont les acteurs qui doivent définir ce qu'ils souhaiteraient voir dans un tel centre et le faire vivre. Elle demande si les différents acteurs sont prêts à se réunir pour construire un projet.

M. Aymon répond par l'affirmative.

Une commissaire demande comment les auditionnés entendent la gestion de cette Maison du hip-hop, avec ces différents arts et les personnalités de ces acteurs.

M. Aymon prend l'exemple de Château Rouge à Annemasse. C'est un lieu qui cherche à développer des cultures et des arts du spectacle, quels qu'ils soient. Il pense également à la Friche la Belle de Mai à Marseille, qui est aussi pluridisciplinaire. On pourrait s'inspirer de ces lieux qui ont un certain historique. Il précise que Genève a connu des lieux, mais qui étaient plus indépendants, comme l'Usine Kugler et le festival Hip-Hop Communes-ikation, qui représentait la scène locale avant Antigél. Il y a donc eu des précédents, mais qui n'ont pas réussi à se pérenniser.

Une commissaire demande si le milieu dépose des dossiers de demandes de subvention pour avoir accès à ces fonds.

M. Mariano Beni explique qu'il a fait trois demandes en douze ans de carrière et qu'il n'a jamais reçu d'argent.

M. Samoura ajoute qu'il l'a fait deux fois ces dernières années pour son projet, qui a rencontré un certain succès, et ça a toujours été refusé également.

La commissaire demande s'ils ont reçu les raisons de ces refus.

M. Mariano Beni répond que non, rien de plus précis que «Ça ne rentre pas dans les critères.»

M. Aymon explique que, souvent, le hip-hop est assimilé à une culture et un public de jeunes et qu'on leur répondait de se tourner vers le Service social et

les MQ. Les demandes ont souvent des réponses négatives. Il ajoute toutefois que de nombreuses personnes du milieu ne sont pas au courant des possibilités de subvention qui existent. Une Maison du hip-hop pourrait offrir aux jeunes cet accompagnement administratif pour faire des demandes de subvention, monter un business plan, etc.

La commissaire évoque la FCMA et la FGMC et demande s'ils sont impliqués dans ces fédérations.

M. Aymon répond que la FCMA ne se trouve pas à Genève et que la culture est cloisonnée entre les cantons. Pour la FGMC, ils ne sont pas impliqués, notamment parce qu'il n'existe pas d'institution ou d'entité qui représente le hip-hop. Ils peuvent chacun représenter leurs projets personnels mais pas plus. Il reconnaît qu'il pourrait y avoir une meilleure visibilité sur des projets spécifiques. La FCMA soutient des projets particuliers mais uniquement musicaux. Or le hip-hop n'est pas que de la musique mais une culture en soi, qui crée de l'emploi et qui est intergénérationnelle.

Une commissaire revient sur la différence entre Genève et Paris, qui est une ville beaucoup plus grande. De plus, elle revient sur le fait que le hip-hop est très diversifié et se pratique par divers arts. Elle imagine que beaucoup de personnes pratiquent la culture hip-hop à Vernier (qui a récemment ouvert un centre de danses contemporaines) ou à Lancy. Elle demande s'il ne serait pas plus approprié d'ouvrir une Maison du hip-hop pour l'ensemble du canton, à Vernier par exemple. Elle demande également si ça ne permettrait pas plus facilement de fédérer les acteurs.

M. Mariano Beni répond que les habitants de toutes les communes du canton se considèrent avant tout comme Genevois. Pour lui, la plus grande préoccupation n'est pas de savoir dans quel endroit de la ville le lieu sera situé mais simplement de s'assurer qu'il centralise tous les acteurs du milieu. De fait, il semble stratégique de situer le bâtiment dans un lieu en centre-ville où les personnes affluent, comme c'est le cas de La Place à Paris. Si la Maison du hip-hop est ouverte dans la zone industrielle de Vernier, ça complexifierait l'accessibilité et les flux de personnes.

La commissaire évoque le Pavillon de la danse.

M. Aymon répond qu'il y a déjà quelques événements hip-hop au Pavillon de la danse. Mais avoir un lieu dédié ne serait pas du tout la même chose.

Une commissaire évoque la Nouvelle Comédie, qui possède plusieurs salles. Elle demande si ce seraient des lieux utilisables par les auditionnés.

M. Mariano Beni pense que ce n'est pas une bonne idée d'aller s'incruster dans un endroit existant, qui a déjà ses habitudes et sa programmation. Les

disciplines du hip-hop nécessiteraient énormément d'espace pour pouvoir se développer et se professionnaliser, à cause du nombre de disciplines et du nombre de pratiquants. Il est impensable de simplement les intercaler dans des lieux qui accueillent déjà d'autres activités. Pour ce qui est d'organiser des concerts, il possède déjà un réseau pour ce faire. Avec ce projet de lieu dédié, l'idée serait d'aller plus loin, de pouvoir également proposer des résidences, des répétitions, etc. Ainsi, des intervenants des différentes disciplines pourraient développer un regard, créer une cohésion et ainsi augmenter la qualité générale, le tout avec un encadrement.

Une commissaire se demande si, dans le cas où un bâtiment dédié était créé pour ce projet, il n'y aurait pas des disputes pour l'utilisation des espaces.

M. Samoura estime que c'est une question d'organisation. Il prend l'exemple du Bureau culturel aux Pâquis, qui est certes petit, mais qui est bien organisé pour la location de matériel et la disponibilité de postes. C'est aussi comme ça qu'est organisée La Place: les sessions sont payantes mais à bas tarif. La cohabitation lui paraît ainsi parfaitement réalisable.

M. Mariano Beni parle de son collectif, par lequel ils organisent des soirées. Il a aussi de l'expérience associative avec Unité Jamm. L'association avait plusieurs commissions pour chaque aspect de leurs activités. Il est certain qu'un lieu comme celui de la motion demanderait une certaine structure et organisation. Mais étant donné les parcours de chacun des acteurs du milieu, une opportunité comme celle-ci serait l'occasion de montrer leurs compétences et leur capacité de collaborer pour faire rayonner cet espace.

M. Samoura insiste sur le fait qu'il ne serait pas question de faire de l'occupationnel et du divertissement, mais de réaliser des projets concrets pour se professionnaliser. De fait, ça réduirait déjà le nombre de personnes, parce que ce ne serait pas un endroit où l'on viendrait traîner juste pour s'amuser ou discuter. C'est ce qu'il a ressenti à La Place: les gens y venaient pour travailler.

Une commissaire revient sur la professionnalisation. Des intervenants des MQ expliquaient à la commission qu'ils offrent la possibilité à des jeunes de découvrir le hip-hop, mais qu'ensuite il manque une étape à Genève avant de pouvoir se professionnaliser. Les animateurs de *Nayuno* leur ont aussi expliqué que certains jeunes ont du talent, mais n'ont pas le niveau pour passer à la radio. Elle demande si un centre comme une Maison du hip-hop pourrait remplir ce chaînon manquant entre l'amateurisme et la professionnalisation.

M. Mariano Beni répond avec un exemple concret. Il a présenté un concert soutenu par la Ville à l'Alhambra, avec ZKR en tête d'affiche. Des jeunes gagnants d'un concours ont pu se produire, mais il a trouvé qu'ils n'étaient pas prêts pour la scène. C'est dommage d'avoir une telle occasion, de se produire

devant 800 personnes et des professionnels, et de ne pas être prêts scéniquement. C'est d'autant plus dommage que lui-même et d'autres font du coaching scénique. Une Maison du hip-hop offrirait à des personnes qui ont déjà un certain niveau et un certain répertoire de réserver des séances de coaching scéniques. Ainsi, elles pourraient profiter pleinement de ce genre d'opportunité.

Un commissaire insiste sur la complémentarité des différentes disciplines, que les motionnaires jugent primordiale. Mais, depuis le dépôt de la motion, le magistrat en charge de la culture M. Sami Kanaan a évoqué la possibilité de faire avec les lieux existants, avec, par exemple, la danse dans un centre, le graff dans un autre et le rap encore ailleurs. Il avait cité notamment le futur centre culturel de la Concorde à Vernier. Il demande ce que les auditionnés pensent de cette potentielle Maison du hip-hop éclatée et s'ils pensent qu'il y aurait des risques à mettre en place un pilotage partagé entre la Ville et le Canton.

M. Mariano Beni explique que le fait d'être éclatés empêcherait tous les aspects bénéfiques discutés jusqu'ici. De plus, les acteurs du milieu n'ont pas besoin d'aide pour être dispatchés, puisqu'ils le sont déjà. Ils ont besoin d'être regroupés pour être plus forts.

Une commissaire évoque les Halles de l'Ile, qui est un lieu central, et demande si ça pourrait convenir aux besoins d'une Maison du hip-hop.

M. Aymon répond que oui. Il pense que ce qui manque est un lieu central. Il pense que la Maison du hip-hop peut être mobile. Les Halles de l'Ile sont certes petites mais sont centrales et ont une configuration intéressante. De plus, c'est un lieu existant.

M. Mariano Beni reconnaît que l'emplacement est idéal, mais il n'est pas convaincu par les Halles de l'Ile. C'est disposé en long couloir, ce qui n'est pas pratique pour diviser des espaces.

La commissaire pense tout de même qu'il serait possible de réutiliser des lieux existants plutôt que de forcément construire un nouveau bâtiment.

M. Mariano Beni acquiesce. Il rappelle tout de même qu'il faudrait un espace salle de concert, des studios d'enregistrement, des salles de danse, etc. Ça ne peut pas être de petits locaux.

M. Aymon évoque la RTS ou la tour Opale. Il y a des possibilités de valoriser ce qui existe déjà à Genève.

M. Mariano Beni remercie pour finir la commission de prendre en considération ce que représente le rap dans l'histoire de Genève. Il pense que c'est le moment de prendre en compte et de valoriser le hip-hop en même temps que se déroule ce changement culturel d'envergure mondiale.

*Audition de M<sup>me</sup> Pastora Rodriguez, alias Pastora, danseuse*

M<sup>me</sup> Rodriguez se présente. Elle a 42 ans et est danseuse depuis ses 6 ans. Elle a commencé au Conservatoire avec la danse classique. Puis, vers ses 12 ans, elle s'est tournée vers la culture hip-hop et elle n'a jamais arrêté depuis. Elle a beaucoup voyagé aux Etats-Unis et dans le monde. Elle enseigne depuis plus de vingt ans. Elle a fait des scènes et a été danseuse pour des artistes suisses et internationaux. Elle s'est spécialisée dans l'improvisation et a donc participé à beaucoup de battles de danse. A l'époque, c'était très compliqué d'avoir une carrière de danseuse hip-hop en habitant en Suisse. C'est pour ça qu'elle a dû voyager pour vivre de sa passion. Elle a également participé à des concours internationaux pour représenter la Suisse et elle a été juge pour certains concours.

*Question des commissaires*

Une commissaire signale que M<sup>me</sup> Perla Perlson a été auditionnée plus tôt dans la séance. Elle, comme d'autres artistes auditionnés, ont expliqué que ça fait des décennies qu'ils sont actifs dans leur discipline, qu'ils sont des professionnels reconnus dans le monde entier, mais qu'à Genève ils manquent de reconnaissance et de lieux pour exercer leur art et leur travail. Elle demande comment il est possible qu'il y ait si peu de reconnaissance à Genève pour une culture et des acteurs qui jouissent d'une telle envergure mondiale. Ensuite, elle souhaite savoir si un lieu qui réunirait les disciplines de la culture hip-hop permettrait de renforcer la position du hip-hop à Genève.

M<sup>me</sup> Rodriguez répond qu'elle a vécu différentes étapes en Suisse par rapport à la danse hip-hop. Tout d'abord, elle se souvient d'une période où il y avait beaucoup de projets qui se réalisaient avec des aides, mais que tous les organisateurs ont été confrontés à un moment ou à un autre à des problèmes de salles, à des refus de soutien aux projets ou à des nécessités de s'associer aux danseurs contemporains pour pouvoir obtenir ces soutiens. Les organisateurs ont soit arrêté soit déménagé à l'étranger. Depuis dix ans, elle trouve que la situation de la danse hip-hop en Suisse empire.

Elle explique qu'à 17 ans, la première salle dont on lui a donné l'accès était à la Maison de quartier (MQ) des Pâquis – elle y travaille d'ailleurs encore aujourd'hui. L'Association pour la danse contemporaine (ADC) entrait aussi parfois en matière pour prêter des salles aux danseurs hip-hop. Mais, de manière générale, c'est une catastrophe au niveau de l'accès aux salles et de l'aide à l'organisation d'événements. Elle a l'impression que les danseurs hip-hop sont de moins en moins pris au sérieux, alors que le hip-hop occupe une place importante dans le monde et en Europe. Elle cite la Belgique, la France, l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne et, dernièrement, le Portugal et l'Angleterre. Quand elle va à l'étranger, ses pairs pensent que

les danseurs suisses ont tout ce qu'il leur faut, mais il se trouve qu'ils sont ceux qui ont le moins de moyens.

Elle explique qu'à Zurich, les danseurs hip-hop reçoivent plus d'aide qu'en Suisse romande. Elle trouve qu'il manque ici un lieu spécifique. Elle précise être d'origine chilienne. Au Chili, il y a des centres culturels, un théâtre et quelques musées dédiés au hip-hop. C'est le cas dans d'autres pays: elle cite le Théâtre Apollo à New York. A Genève, l'Undertown et quelques autres petites salles proposent ponctuellement des événements hip-hop. Mais il n'existe pas d'endroit spécifique au hip-hop pour s'exprimer, apprendre, être créatif.

Elle parle de son expérience, où elle a maintes et maintes fois dû s'entraîner dans la rue ou dans la cour du collège Voltaire. Elle explique qu'elle possède de l'expérience dans d'autres danses, ce qui lui permet aujourd'hui d'avoir des contacts et des accès à certaines salles, mais ça demeure difficile. Elle devait participer avec ses élèves au festival Groove'N'Move, mais elle n'a pas trouvé de salle adéquate. Les prix sont exorbitants et les danseurs hip-hop ne sont parfois pas du tout rémunérés. Elle a accepté de travailler bénévolement pendant longtemps, mais ce n'est pas concevable sur la durée. Par conséquent, avoir un lieu dédié avec des professionnels et un bon encadrement serait précieux. Dans le hip-hop, et plus spécifiquement dans la musique, il existe à Genève et en Suisse des jeunes talents et des professionnels qui commencent à avoir une renommée et un succès international. Elle évoque le rappeur Stress, avec qui elle a déjà dansé par le passé.

La commissaire explique que les acteurs du milieu que la commission a auditionnés ont dit préférer un espace qui regrouperait les différentes disciplines du hip-hop plutôt qu'un éclatement de celles-ci dans différents lieux, ce qui est plus ou moins ce qui se fait déjà à l'heure actuelle. Elle demande ce qu'en pense l'auditionnée.

M<sup>me</sup> Rodriguez explique qu'elle travaille en MQ en parallèle de son activité de danseuse. Elle a contacté DJ Vincz Lee pour permettre à des jeunes de visiter les coulisses de l'émission *Nayuno* à la radio. Il est important de ne pas ignorer l'importance que revêt la culture hip-hop. Les jeunes actuelle et future ne devraient pas avoir à faire face aux mêmes problèmes que sa génération.

Elle pense que la pluridisciplinarité dans un même centre serait bénéfique. Elle travaille déjà avec des acteurs importants des différentes disciplines du hip-hop. Elle estime qu'avoir un lieu où ils pourraient communiquer encore plus facilement leur permettrait d'accomplir des choses encore plus grandes. Le festival Groove'N'Move met déjà en place des conférences, avec des invités des différentes disciplines et même de l'étranger. Ils y débattent de comment il serait possible de faire avancer le hip-hop. Les acteurs suisses se connaissent déjà, mais il leur faudrait simplement un lieu dédié.

Pour faire une comparaison avec la France, Paris est un épice centre hip-hop au niveau européen. Ils ont énormément de lieux pour les danseurs, les expositions, la musique, la production, etc. Elle explique qu'il y a eu des problèmes l'année dernière en France, car le gouvernement voulait créer un diplôme de hip-hop. Ça n'a pas du tout passé avec le milieu, qui est déjà rassemblé et soudé. En Suisse, les acteurs du milieu communiquent mais sont pour le moment éparpillés.

Une commissaire demande combien de personnes à Genève pratiquent une des disciplines du hip-hop.

M<sup>me</sup> Rodriguez répond que c'est un grand nombre de personnes réparties sur plusieurs générations. C'est difficile à quantifier. Pour la danse, elle estime entre 200 et 300 pratiquants à Genève, mais, si on compte les élèves, ça se multiplie. Elle explique qu'elle essaie aussi d'aider des jeunes qui souhaitent faire de la musique, car son père était musicien. Elle les conseille musicalement, pour faire des vidéos ou de la scène. Le problème est qu'il est difficile pour toutes ces personnes pratiquantes du hip-hop de se projeter dans l'avenir. Elle explique qu'à une époque, elle a été au chômage, mais qu'il y a eu un moment où les danseurs hip-hop n'étaient plus reconnus comme un métier. C'est aussi pour cela qu'un lieu dédié serait génial: ça ouvrirait les possibilités futures.

La commissaire explique que, si la motion aboutit à un projet, la VdG devra attribuer des budgets. C'est pour ça qu'elle se demande pour combien de personnes il faudra dépenser des millions.

M<sup>me</sup> Rodriguez répond que ce n'est pas possible pour elle de donner un chiffre. Elle sait combien coûte la construction d'une salle de qualité pour la danse et c'est très cher. Elle prend l'exemple de la salle de Let's Go Fitness aux Nations, qui est de qualité (lumière, miroir, insonorisation, etc.).

Une commissaire comprend la fatigue de l'auditionnée concernant la difficulté de vivre de la danse en Suisse par rapport à d'autres pays. Toutefois, elle explique que les terrains de construction sont difficiles à obtenir à Genève. Genève est une des villes au monde à consacrer la plus grande partie de son budget à la culture (plus de 300 millions de francs). De plus, d'après d'autres auditionnés, les danseurs et autres pratiquants du hip-hop font peu de demandes de subventions. Il lui semble qu'il existe énormément de salles à Genève (La Cité Bleue, Le Groove, la salle communale de Plainpalais, les espaces de quartier, etc.). Créer une nouvelle maison uniquement dédiée au hip-hop représenterait un budget colossal. Elle demande si les pratiquants de la culture hip-hop ne pourraient pas se fédérer pour chercher et trouver des solutions de salles et des subventions. L'impulsion qui permet d'obtenir quelque chose ne devrait pas venir des conseillers municipaux mais des personnes du milieu.

M<sup>me</sup> Rodriguez répond qu'il est nécessaire d'avoir certaines compétences pour faire un dossier de demande de subvention. La seule personne, dans le

hip-hop, qu'elle a connue qui a mené à bien un projet a eu affaire à beaucoup de problèmes. Elle ne sait pas les détails, mais cette personne a mené à bien deux créations, puis a décidé de stopper complètement les projets hip-hop. Il y a des projets subventionnés qui se sont faits à Genève, mais il faut des compétences. Personnellement, elle connaît ses compétences mais aussi ses limites. Elle aurait voulu faire des demandes de subventions à de nombreuses reprises, mais ça semblait insurmontable. En effet, les projets hip-hop ont souvent besoin de se rattacher à d'autres milieux culturels pour pouvoir recevoir des subventions (la danse contemporaine).

Elle sait qu'un temps, la Loterie romande donnait des subventions pour le hip-hop mais a stoppé par la suite. Même en France, ça n'est que récemment que des projets 100% hip-hop commencent à pouvoir être subventionnés. Autrement, ils devaient se combiner avec les milieux du cirque ou du théâtre. C'est surtout aux Etats-Unis que des projets 100% hip-hop existent, puisque là-bas les pratiquants vivent véritablement la culture.

Une commissaire motionnaire insiste une nouvelle fois sur le fait que cette motion n'est pas une idée venant uniquement des conseillers municipaux signataires. Elle est basée sur des faits et des déclarations des personnes du milieu hip-hop à Genève. Ensuite, sur la question des salles, elle rappelle que tous les auditionnés pour cette motion ont expliqué qu'il était très difficile d'en obtenir. Enfin, les acteurs du milieu ont clairement déclaré que s'il existe un manque, il existe aussi une volonté de s'organiser. Elle demande si les acteurs du hip-hop à Genève sont prêts à se réunir autour d'un projet commun. En effet, l'idée n'est pas que la VdG impose un projet, mais qu'elle mette à disposition un espace qui serait géré par ses acteurs.

M<sup>me</sup> Rodriguez pense que ça fait des années que les acteurs du hip-hop prouvent leur professionnalisme, ici et à l'étranger. Ils se connaissent et ont déjà travaillé ensemble. Elle trouve ça fou de devoir courir après des salaires alors qu'elle et les autres alignent des heures de travail et d'entraînement. Elle se rappelle avoir dû travailler dans des studios minuscules. Aujourd'hui, ils peuvent danser à Balexert, mais ce n'est qu'à partir de 20 h. La plupart des salles qui peuvent être louées ne sont ouvertes que de 20 h à 22 h. En tant qu'artiste, tout comme ses contemporains dans d'autres disciplines, elle aimerait parfois passer tout le week-end et toute la semaine à travailler sur ses projets. Par conséquent, elle pense que les acteurs du hip-hop sont prêts pour un tel projet.

Une commissaire revient sur le fait de présenter un travail qui a demandé beaucoup d'heures de préparation, le tout en devant payer la plupart des coûts et sans forcément de juste rémunération par la suite. Elle demande si ce n'est pas le lot de tous les indépendants, quel que soit le domaine d'activité.

M<sup>me</sup> Rodriguez acquiesce. Cependant, elle ne peut pas se battre pour toutes les cultures. Pour ce qui est du hip-hop, il est temps de réunir le milieu et de travailler pour améliorer ses conditions, car la relève est là. Elle rappelle qu'elle fait encore et toujours beaucoup d'activités bénévoles.

### *Discussion*

Le président demande si les commissaires sont prêts à voter ce soir.

Une commissaire déclare qu'il ne faut pas se précipiter sur cette motion. Elle rappelle les discussions autour de l'Accord culture et des futures collaborations entre la Ville et le Canton. Or, avec cette motion, les autres conseillers sont prêts à se précipiter pour créer une Maison du hip-hop qui serait entièrement sous la gestion de la Ville. Elle pense que le minimum serait d'auditionner le magistrat de la culture au Canton, M. Thierry Apothéloz. Elle trouve l'idée de la motion intéressante, mais elle pense qu'elle est avant tout portée par des conseillers municipaux. A la suite des auditions, elle est frappée du manque de demandes de subventions des acteurs du hip-hop. Il faut réfléchir avant de se précipiter pour dépenser de l'argent public sur un tel projet.

### *Vote pour l'audition de M. Apothéloz*

L'audition est refusée par 9 non (4 S, 3 Ve, 1 LC, 1 EàG) contre 3 oui (1 LC, 1 UDC, 1 PLR) et 2 abstentions (LC, MCG).

### *Vote pour déterminer si la motion M-1827 sera votée ce soir*

Le principe est accepté par 10 oui (4 PS, 3 Ve, 1 EàG, 2 LC) contre 2 non (UDC, PLR) et 1 abstention (MCG).

### *Prises de position*

Les Verts soutiendront cette motion qui répond à un besoin avéré de la jeunesse genevoise, qui cherche des lieux pour exprimer leurs arts urbains. Ces arts sont en constante évolution et nécessitent un lieu pour concrétiser le travail des pratiquants.

L'Union démocratique du centre déclare que, si le hip-hop est populaire dans le monde, certains professionnels estiment qu'il n'existe pas de structure professionnelle de cette culture à Genève. La VdG soutient la création culturelle mais, depuis plusieurs années, elle n'a pas de projet pour un lieu dévolu à cette culture. Le DCTN considère qu'il y a des structures existantes pour accompagner les jeunes artistes (MQ, locaux mis à la disposition des communes, manifestations

publiques, etc.). Des salles et clubs existent (AMR, Chat Noir, Usine, Cave 12, Undertown, Le Groove). Autant de lieux où l'on joue tous les styles musicaux. Pour un lieu dédié au hip-hop, dont la gestion coûterait très cher, beaucoup disent qu'il faudrait déjà des structures professionnelles pour monter les projets, comme des écoles de danse. De fait, il n'est pas encore temps et l'Union démocratique du centre votera contre cette motion.

Ensemble à gauche a été intéressé et touché par les témoignages des artistes entendus dans cette commission. Ce parti est attristé et scandalisé que des artistes reconnus dans leur domaine doivent encore, après des décennies, utiliser des surfaces de centres commerciaux, des caves ou d'autres lieux inappropriés pour faire vivre leur art. Le hip-hop est une culture qui devrait légitimement être reconnue. Les témoignages montrent qu'il existe un manque d'un lieu unique qui réunirait les différentes disciplines du hip-hop. La fragmentation des espaces de pratique existe déjà et participe à l'invisibilisation de cette culture. C'est pourquoi la plupart des auditionnés ont déclaré que le rassemblement des disciplines permettrait un renforcement de la culture. Il s'agit d'une question politique: le Conseil municipal a le choix d'ignorer les témoignages des personnes qui travaillent dans des conditions précaires ou de donner sa place légitime à cette culture. Ensemble à gauche votera pour la motion.

Le Parti socialiste soutiendra la motion. Ils estiment que le hip-hop et la culture urbaine possèdent une dimension mondiale et constituent l'avenir de toutes nos salles culturelles et nos animations urbaines. Ils estiment qu'il existe une forme de rejet de cette nouvelle forme d'art par la culture institutionnelle, alors qu'elle représente beaucoup de métiers et une industrie florissante. La Ville ne permet pas à ses jeunes et à ses professionnels de s'inscrire dans cette industrie par manque de lieux et de places. Or, une culture contenue dans des espaces non appropriés devient une culture problématique du fait de sa frustration. Il est de toute façon impossible de limiter une culture, car elle se répand quoi qu'il arrive dans des lieux et conditions inappropriés et potentiellement gênants pour la population (par exemple, en pleine nuit). Le hip-hop a démontré qu'il était l'intérêt principal de plusieurs générations et le Parti socialiste estime qu'il est temps de soutenir cette culture à hauteur de nos artistes et professionnels.

Le Centre soutiendra la motion. Son représentant est impressionné, touché et surpris de la qualité et de la quantité que représente la culture hip-hop en Suisse. Le pays possède une richesse artistique inestimable et pas assez exploitée. Genève constitue même un noyau de cette culture et doit essayer de lui donner un espace commun qui réunira tous ces artistes pour qu'ils puissent s'exprimer sereinement et faire rayonner le pays au niveau international.

La commissaire du Mouvement citoyen genevois se dit perplexe. Elle apprécie la danse hip-hop mais pas le rap. Elle ne veut pas prendre une position qui

ne correspondrait pas à celle de son groupe. Elle s'abstiendra de voter sur cette motion pour d'abord consulter ses collègues. Elle aimerait savoir combien de pratiquants d'arts hip-hop existent à Genève et le montant qu'il faudra déboursier pour créer une Maison du hip-hop. Mais elle est d'accord qu'il faut des lieux pour exercer son art, d'autant plus quand il est pratiqué à haut niveau.

Le Parti libéral-radical est touché par les témoignages entendus, les difficultés et les besoins. Mais la commissaire du Parti libéral-radical estime qu'en politique, il faut toujours faire attention à ne pas se laisser emporter par les émotions. Jusqu'à présent, la commission n'a reçu aucune cartographie des lieux qui pourrait servir de maison ou de salles pour le hip-hop. Elle cite à nouveau les lieux qui ont ouvert récemment dans le canton: Le Groove, L'Abri, le Pavillon de la Danse, l'espace Concorde à Vernier. La motion traite de centaines d'artistes en manque d'un lieu. Elle se demande pourquoi aucun de ces artistes n'a déposé de projet pour le bâtiment de l'ancienne Comédie, qui aurait été un lieu adéquat. Elle demande pourquoi la demande ne vient que maintenant. Elle rappelle que nous sommes dans une période électorale et que la gauche se fera un plaisir de promouvoir le fait qu'elle souhaite ouvrir une maison pour le hip-hop. Elle rappelle sa demande d'auditionner le Canton pour aller dans le mouvement de l'Accord culture. C'est d'autant plus dommage quand on considère que les endroits avec le plus de pratiquants du hip-hop sont certainement les communes, comme Vernier. Elle rappelle que la gauche a voté contre la Cité de la musique, alors que des étudiants en musique répètent également dans des conditions inacceptables dans des bureaux. La situation pour trouver des salles est sans doute un réel problème pour toutes les personnes. Mais elle pense qu'il faudrait dresser un inventaire précis des salles et collaborer avec le Canton sur la question. Pour toutes ces raisons, le Parti libéral-radical votera contre cette motion.

Un commissaire des Verts estime qu'il faut effectivement parler de l'implication du Canton. Mais, lorsqu'on voit aujourd'hui les votes et déclarations des membres du Parti libéral-radical au Grand Conseil, il est inimaginable que le Canton s'investisse dans le hip-hop. Ceci s'observe notamment dans le budget 2025 du Canton, où le peu d'argent donné par celui-ci à la culture est octroyé à l'Orchestre de la Suisse romande (OSR), qui accapare déjà une grande partie des moyens à disposition. La réalité est que la majorité de droite du Grand Conseil ne va pas dans ce sens. Dans les 11 millions de francs adoptés pour les cinq ans à venir au Canton, il y a peu d'espoir que ne serait-ce que 100 000 francs soient dédiés au hip-hop. Il rappelle que la motion M-1827 ne propose que des pistes de réflexion. Elle propose de développer un projet de Maison du hip-hop, de réfléchir à un pilotage de la municipalité en laissant une place prépondérante aux acteurs et aux artistes et de mener une étude qui porte sur cette création. Il ne s'agit pas du tout d'un projet terminé, bien au contraire. Les auditions ont montré que ce projet doit être porté par les acteurs du terrain pour répondre à leurs

aspirations et besoins. A ce titre, il n'y a aucune raison de freiner un projet de motion qui reste dans l'ordre de la réflexion. Pour terminer, il rappelle que, dans le cadre de la campagne électorale, la candidate du Parti libéral-radical pour le Conseil administratif dit vouloir déployer la culture dans les quartiers alors que son groupe refuse ici un projet de motion portant sur la création d'une Maison du hip-hop.

*Vote de la motion M-1827*

La motion est acceptée par 10 oui (1 EàG, 4 S, 3 Ve, 2 LC) contre 2 non (PLR, UDC) et 1 abstention (MCG).

Une commissaire du Parti libéral-radical annonce un rapport de minorité.

*Annexe: présentation des motionnaires (séance du 23 septembre 2024)*

# N°1827: Création d'une maison du Hip-Hop en Ville-dee Genève

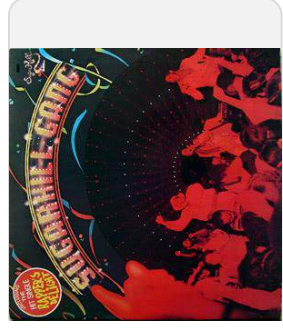
Motion du 21 mai 2024 de Mmes et M. Omar Azzabi, Livia Zbinden, Olivia Bessat- Gardet, Matthias Erhardt, Yasmine Menétrey, Alain de Kalbermann, Oriana Brückner, Uzma Khamis Vannini, Ruzanna Zimmermann, Alia Meyer, Alain Miserez, Vincent Milliard, Alpha Tanverdyan, Amar Madani, Hanumsha Qerikini, Cathy Jacquier, Oumar Dramé, Charles-Antoine Kuszi et Melete Solomon-Kurfiom.

Copyright: Militant-es de la culture hip hop, artistes et promoteurs-trices de la cause

## Audition à la Commission des Arts et de la Culture (CARTS) – 26 août 2024

«Le hip-hop est partout, et nulle part. Alors, oui, il faut une salle dédiée à cette culture. Nous allons la revendiquer. Ça s'est fait avec le classique, non!»

Oumar Touré Franzen, manager de Varnish La Piscine, membre du label Colours



Abo Politique culturelle

## Manque-t-il un lieu dédié au hip-hop à Genève?

Les acteurs du milieu le réclament, la Ville estime qu'il ne constitue pas une priorité. Et si rap, danse et graffiti avaient leur centre artistique au bout du lac?

### Le Hip Hop ? De quoi parle-t-on ?

« Mouvement culturel qui est né dans les années 1970 à New York au sein de quartiers afro-américains et latino-américain... »

...des fêtes de quartier plus communément connues sous le nom de « block parties » mais aussi par les premières « battles de breakdance » (compétitions de danse hip-hop), et l'utilisation innovante de deux platines pour la diffusion et la création de musique avec DJ Kool Herc comme précurseur...

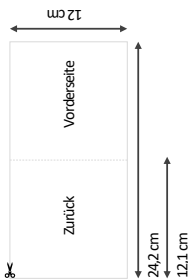
Ce mouvement comporte aujourd'hui plusieurs disciplines reconnues, dont notamment le « Mcin » (art de scander des mots), le « B-boying » (art de danser), le « Djing » (art de diffuser de la musique), et le « Graffiti » (art de peindre sur les murs) »



Nouveaux artistes suisses: AAMO, Nayana, Aslo, Lake FDS, Beka, Diuce, Nore, Dalienski, Nomelo, Antoino, Dam

### So verwenden Sie diese Vorlage für ein Albumcover

1. Fügen Sie Ihre eigenen Details hinzu, und bearbeiten Sie sie.
2. Drücken Sie das Bild mit 100%, ODER wählen Sie Als Bild speichern (rechtsklick).
3. Überprüfen Sie, ob eine Kreditkarte in die Hülle passt.
4. An der durchgezogenen Linie ausschneiden und an der gepunkteten Linie falten.



**MAISON DU  
HIP-HOP  
A GENÈVE**

# Le hip hop à Genève, vraiment ?



Le Genevois Slimka désigne meilleur artiste romand aux Swiss Music Awards

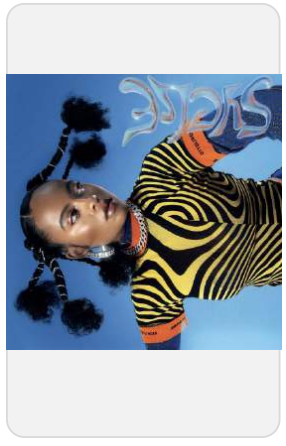


Artistes musicaux genevois :  
Danitsa, Slimka, Di Meh, Makala, M.A.M, Perla, etc.

Des artistes romands qui ont longtemps eu de la peine à se faire de la place au niveau national:

[Article RTS](#)

## Danitsa désignée meilleure artiste romande aux Swiss Music Awards



rite

# En Ville de Genève, le hip hop représente quel soutien ?

RTS: « Une motion bientôt déposée à Genève pour demander une Maison du hip-hop »: [Article RTS](#)

© Copyright

RTN Actualité Sport Emissions photos Videos Services Newsletter



## La musique a pesé 234 millions de francs en 2023 en Suisse



Le soutien au hip hop dans les Comptes 2023 de la VdG, c'est notamment:

- 1) Varnish la Piscine : 80'000 chf (Soutien création musiques actuelles conventionnées)
- 2) Festival Groove N'Move : 160'000 chf
- 3) Salle pluridisciplinaire Ecoquartier Jonction - Le Groove : 50'000 chf

# ALBUM TITEL

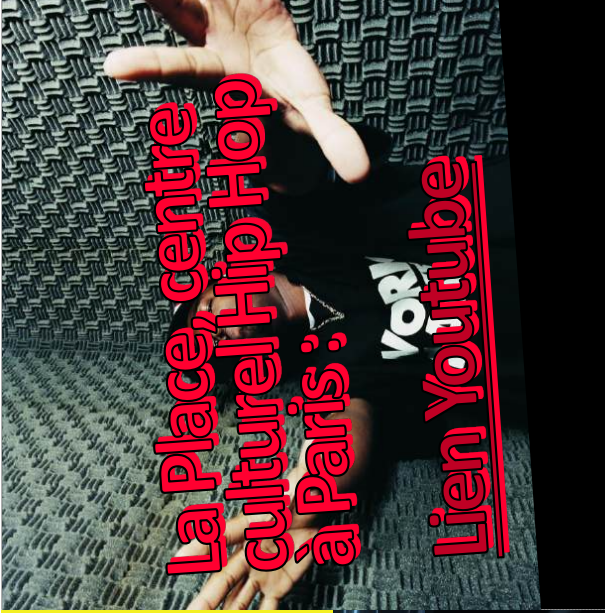
Sans oublier les autres festivals comme Transforme ou Meyrina, ainsi que les salles mythiques de l'Undertown à Meyrin ou l'Usine en Ville de Genève...



Des exemples ailleurs en Europe et chez nos voisins:

La Place ou la Maison du hip-hop (Paris)

ou le Flow (Lilles)



1. La Place (Paris)
2. La Maison du hip hop (Paris)
3. Le Flow (Lilles)

© Copyright



### Propositions d'auditions:

**Lahet, Omar Toure** (cf. art. TIG): «Manque-t-il un lieu dédié au hip hop à Genève», ancien manager de DJ Meh et anciennement Color Records et **Mihailutii Egenmanni** (Manager du label Color Records)

**Mélie: José Tippenhauer** dit «Geos», journaliste culturel RTS, animateur de l'émission «Nayuno» (Coulair.3)

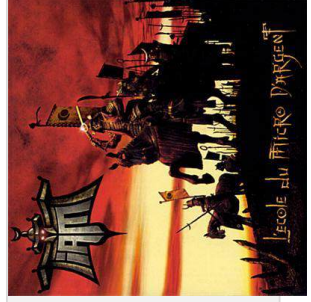
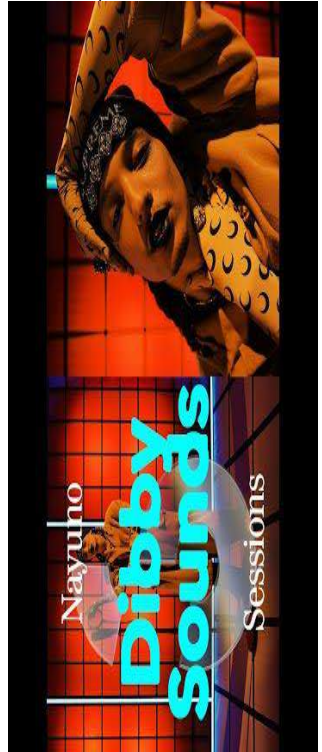
**Chant:** Danisa, chanteuse, productrice et auteure-compositrice franco-suisse, Meilleure artiste romande aux Swiss Music Awards 2018

**Danse:** **Pastora et Tatiana Desarduin**, danseuse professionnelle: «Professeuse de danse, chorégraphie et organisatrice d'événements. Elle est titulaire d'un master en éducation d'adultes. Elle a remporté plusieurs concours en Suisse et à l'étranger (Italie, Danemark, Canada, France). Elle a eu l'occasion de danser à Betyu à Paris pour la finale mondiale de Juste Debout dans la catégorie House en 2010.»

**Artistes genevoises:** **Vasulu (DJ), Eriah (rap), Pastora (danse), DJ Vinke Lee (DJ), Tony PS ou Anthony/Amoh, (professionnel, militant et entrepreneur de l'underground), Alex Bat Lils (danse) et DJ Tasty**

**Fondation genevoise pour l'Animation Socioculturelle (FAS): Victor Ramirez et Ulyse Sanchez Reinoso** (militant et animateur «musique» au centre FSHM «Frans») à Meyrin et organisateurs du festival Meyrina

@Copyright



« Le marché de la musique en Suisse a généré un chiffre d'affaires de 233,9 millions de francs en 2023, en hausse pour la huitième année d'affilée »

Sources: [https://www.swissinfo.ch/la/le\\_marche\\_de\\_la\\_musique\\_en\\_suisse\\_2023\\_a\\_233\\_9\\_millions\\_de\\_francs\\_2916882.html](https://www.swissinfo.ch/la/le_marche_de_la_musique_en_suisse_2023_a_233_9_millions_de_francs_2916882.html)

Disciplines de la culture hip hop: rap, danse, graffiti, Djing et «knowledge» (connaissance)

**Merci pour le  
hip hop**

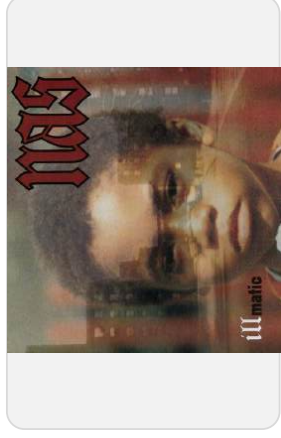
**ET MERCI POUR VOTRE  
ATTENTION**

@Copyright



Sur Spotify, les rappeurs toujours au top des  
écoutes

La plateforme de streaming suédoise a publié, mercredi 29 novembre, son bilan annuel des  
goûts musicaux de ses abonnés.



23 avril 2025

## **B. Rapport de minorité de M<sup>me</sup> Michèle Roulet.**

Pour traiter cette motion, la commission des arts et de la culture (CARTS) a reçu un nombre important d'auditionnés, notamment des rappers, des danseurs, un graffeur, un DJ militant, qui ont permis d'entendre que cette culture urbaine, active à Genève, est très diversifiée avec peu de collaborations entre ces disciplines. Néanmoins, tous ont témoigné de leur difficulté à trouver des lieux pour exercer leurs arts.

Il est d'ailleurs révélateur que cette demande d'une Maison du hip-hop ne vienne pas des milieux culturels, mais de trois conseillers municipaux, pour lesquels «il manque à notre ville un lieu qui réunisse l'ensemble des disciplines du hip-hop [...] et il est important de se projeter dans la mise en place d'une professionnalisation du hip-hop». Mais que signifie cette revendication de professionnalisation? Ce concept n'est pas clair d'autant plus lorsqu'on parle du domaine artistique. Qu'est-ce qu'un art qui se professionnalise? Doit-on entendre qu'il s'institutionnalise ou qu'il est devenu suffisamment populaire pour être reconnu par les autorités politiques et recevoir des subventions?

La question de l'institutionnalisation du hip-hop est d'autant plus brûlante que le rap, le break, le graff, les DJ militants ont toujours revendiqué un côté anti-institutionnel. Le hip-hop est d'ailleurs né aux Etats-Unis, comme forme de contestation et de militantisme «antisystème». Aujourd'hui, le hip-hop est pluridisciplinaire et pas seulement musical. Il est donc difficile, comme l'a rappelé le magistrat M. Kanaan, d'avoir une idée précise de l'ensemble des montants alloués, montants que le magistrat juge sous-estimés dans la motion, puisque cette forme de culture urbaine s'exprime aussi largement dans des festivals subventionnés tels qu'Antigel, Voix de Fête, etc.

On peine à comprendre pourquoi ces divers groupes ne parviennent pas à se fédérer pour monter un projet, comme l'ont fait les artistes du hip-hop à Paris, qui ont pu œuvrer pour créer une Maison du hip-hop. Si ce besoin d'un espace dédié au hip-hop est si avéré et pressant à Genève, pourquoi aucune demande, lors de la mise au concours pour l'ancienne Comédie (mars 2024), n'a-t-elle été déposée par ces groupes du hip-hop? Pourquoi cette demande émane-t-elle de trois élus qui déposent une motion pour que la Ville de Genève finance un lieu «clé en main», qui pourrait être «pilote par la municipalité genevoise» (deuxième invite de la motion).

Il est aussi paradoxal de constater que les mêmes élus qui s'étaient opposés à la Cité de la musique militent aujourd'hui pour une Maison du hip-hop, alors que la Cité de la musique (financée par des privés!) aurait amélioré la situation de tous les musiciens et artistes en offrant des salles supplémentaires où auraient pu

se produire et répéter toutes sortes de musiques et d'expressions artistiques, car, outre la salle philharmonique, étaient prévus un grand studio, des salles de cours, de répétition et une *blackbox* dédiée à la musique expérimentale et à la musique électroacoustique, où le rap aurait certainement eu sa place.

La maison du hip-hop à Paris, visitée par les commissaires de la CARTS, en avril 2025, a révélé que, pour une ville de plus de 2 millions d'habitants, celle-ci, avec ses trois espaces de répétitions, ses deux studios d'enregistrement, ses deux salles (pas si grandes) pour des spectacles, n'est pas un lieu d'une si grande envergure. En revanche, elle est située au cœur de Paris, dans le quartier des Halles.

Certes, le Parti libéral-radical ne conteste pas que créer une Maison du hip-hop pourrait être un projet intéressant et séduisant. Développer plus d'offres culturelles est stimulant pour notre démocratie et notre économie. Toutefois, un tel projet demanderait d'importants investissements financiers, puisqu'il faudrait trouver un terrain libre pour ériger cette maison ou un bâtiment à rénover. Une véritable gageure à Genève!

Les attentes exprimées par les auditionnés sont aussi importantes... Ils rêvent d'une Maison du hip-hop qui contiendrait une salle de spectacle, des studios d'enregistrement, des résidences pour les artistes, et qui disposerait d'un professionnel pour s'occuper de la programmation, de l'agenda et de la charge administrative. Pour les artistes, ils défendent qu'idéalement, «un artiste devrait ramener 25% de son économie et le reste devrait être subventionné. Ceci permet à l'artiste d'être en marge du système et de ne pas être dépendant d'un calcul commercial pour réussir, qui risquerait de pervertir son art.» Bref, ils aimeraient pouvoir être en marge du système, en espérant que le système les finance!

Tout cela impliquerait de nouveaux postes de fonctionnaires pour gérer ce lieu, par ailleurs difficile à gérer vu que le hip-hop est composé de disciplines hétérogènes, guère coopérantes entre elles. Par conséquent, le financement d'une telle maison avec les subventions et nouveaux postes à prévoir serait conséquent.

Ce rapport est rédigé le jour où la commission des finances a reçu du magistrat M. Gomez, en charge des finances, la présentation des comptes 2024. Il apparaît que, sans les écritures comptables (dont les réévaluations des actions de la Banque cantonale de Genève), les comptes 2024 de la Ville seraient déficitaires de plus de 10 millions! D'ailleurs, avec la baisse des revenus des impôts des entreprises, on peut pressentir que nous entrons dans une période économique difficile. Les excédents de près de 200 millions des comptes 2023 semblent être une ère révolue, d'autant plus que la situation géopolitique actuelle n'augure pas d'embellie financière...

C'est dire que la création en Ville de Genève de nouveaux lieux culturels sera difficile à concrétiser. Aussi, avant de créer une Maison du hip-hop, il faudrait

cartographier les espaces qui pourraient servir pour le hip-hop et dresser un inventaire des salles à Genève dans les écoles, les Maisons de quartier (MQ), les salles communales, la Maison Saint-Gervais, le Grütli, le Palladium, Le Club Zoo et Uptown Geneva. Plusieurs lieux ont été ouverts récemment dans le canton: Le Groove, L'Abri, le Pavillon de la Danse, l'espace Concorde, etc. Pour les pratiques musicales, la FASe, auditionnée à la CARTS, a précisé qu'elle mettait à disposition, sur 44 communes, une soixantaine de locaux confiés à des jeunes, avec un encadrement minimal.

En politique, les élus doivent faire attention à ne pas se laisser emporter par leurs émotions et leurs passions et se rappeler aussi qu'avec la nouvelle loi sur la culture, il serait opportun que la Ville ne prenne pas en charge, toute seule, un nouveau lieu culturel. Si une Maison du hip-hop devait être créée, ce projet devrait se faire en collaboration avec le Canton, les communes genevoises, d'éventuels partenariats public-privé, sans exclure que cette Maison du hip-hop puisse être sise sur une autre commune, comme à Vernier ou Lancy, où la culture urbaine du hip-hop est assez répandue.

Pour toutes ces raisons, le Parti libéral-radical a voté contre cette motion.